

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



ÉDITION 2020



Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations contenues dans cet ouvrage.

Les contenus du *Portrait de l'enseignement agricole* sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel www.agriculture.gouv.fr.

Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur www.chlorofil.fr.

Les sources de données sont : MAA-DGER, MEN-SIFA, MESRI-SISE.

Mentions légales des photos

<https://www.store.agriculture.gouv.fr/>

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle par quelque procédé qu'il soit, des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



PRÉFACE

PAR DIDIER GUILLAUME
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Comme l'a indiqué le président de la République, la France doit s'engager résolument dans la voie de la transition écologique. Pour le secteur agricole et alimentaire, la priorité est donc la transition agroécologique pour continuer à nourrir les hommes en prenant en compte le changement climatique, en luttant contre l'érosion de la biodiversité et en répondant aux attentes sociétales.

Cette transition doit nous permettre de réaffirmer que l'agriculture est une solution pour notre pays, pour nos territoires, pour nos concitoyens.

Nous devons également permettre aux agriculteurs comme à tous les acteurs des filières alimentaires de vivre dignement de leur métier. Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de plus de connaissances et de formations plus adaptées aux besoins des jeunes et des acteurs économiques : c'est ce qui constitue **la priorité de mon action comme ministre de l'agriculture et de l'alimentation.**

En 2019, plusieurs chantiers majeurs ont été conduits avec succès dans cette perspective :

- la création au 1er janvier 2020 d'INRAE, fusion de l'INRA et de l'IRSTEA, premier organisme de recherche spécialisé au monde en agriculture, alimentation et environnement ;
- en parallèle, la transformation de l'enseignement supérieur agronomique, qui va s'appuyer sur deux pôles majeurs, AgroParisTech au sein de l'université Paris Saclay, et l'Institut Agro, fruit du rapprochement, dans un premier temps, entre Montpellier SupAgro et AGROCAMPUS OUEST.

J'ai également engagé la refondation de notre enseignement vétérinaire, marquée par la création d'un cycle préparatoire intégré à partir de la rentrée 2021 pour améliorer la diversité sociale et géographique des étudiants et contribuer ainsi au maillage vétérinaire de nos territoires.

Avec Jean-Michel Blanquer et Muriel Pénicaud, j'ai lancé une grande campagne

de communication et d'orientation : **« l'Aventure du vivant ».**

Cette dynamique a permis, grâce à la mobilisation de la communauté éducative, **une augmentation dès la rentrée 2019 des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis**, rompant ainsi une tendance à la baisse enregistrée depuis trop longtemps. Alors que nous avions perdu 2 600 apprenants en 2018, nous en avons gagné 700 en 2019. Il faut continuer sur cette voie pour atteindre le chiffre de 200 000 apprenants en 2022.

Nous avons également engagé des réformes importantes, celle du baccalauréat et celle de l'apprentissage. Nous l'avons fait avec le souci de valoriser nos spécificités tout en permettant à nos élèves de poursuivre leurs études dans d'autres filières s'ils le souhaitent.

Ces réformes témoignent de la capacité de notre système de formation et d'éducation à s'adapter pour conserver ses excellents résultats en matière de réussite aux examens et surtout d'insertion professionnelle des jeunes.



Pour conforter ces résultats, nous continuons à nous mobiliser en 2020 pour rendre nos formations encore plus attractives pour les jeunes et utiles à la société. Pour cela, j'ai engagé, avec l'ensemble des acteurs, **la rénovation de notre offre de formation** afin d'intégrer les nouvelles compétences qui seront nécessaires aux professionnels compte tenu de l'évolution technologique et des attentes sociétales.

Nous finalisons également en 2020 le processus d'intégration de **l'agroécologie** dans nos formations et adaptons nos outils de formation, en particulier les exploitations des lycées agricoles, avec le nouveau plan « enseigner à produire autrement ». Ce plan est crucial, car l'enseignement agricole doit être pionnier et exemplaire dans cette transition agroécologique.

Enfin, nous poursuivons nos actions en faveur de la **poursuite des études dans l'enseignement supérieur long** pour les élèves qui le souhaitent, conformément à un objectif majeur du gouvernement.

En conclusion, je voudrais insister sur la qualité de nos formations qui sont passionnantes, débouchent sur un métier et forment des citoyens complets et heureux. C'est un système de formation efficace, qui sait s'adapter aux attentes des professionnels pour donner accès à plus de 200 métiers dans tous les domaines du vivant. Des métiers qui ont du sens et restent plus que jamais des **métiers d'avenir !**



SOMMAIRE

Introduction

Première partie : Un enseignement spécifique au ministère de l'agriculture et de l'alimentation

- 10 • Un système éducatif à taille humaine
- 14 • Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale
- 16 • Des personnels engagés dans la formation des apprenants
- 18 • Témoignages

Deuxième partie : Un large éventail de formations

- 24 • Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 26 • Des formations pour tous, de la 4e au doctorat
- 28 • La formation par voie initiale scolaire
- 30 • La formation par apprentissage
- 32 • La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 34 • Témoignages

Troisième partie : De bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie

- 40 • Une pluralité de voies d'accès aux diplômes
- 42 • Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTSA
- 44 • Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage très recherchés
- 46 • Témoignages

Quatrième partie : Entre ancrage territorial et ouverture à l'international

- 52 • Les établissements agricoles, un atout pour les territoires
- 54 • Des exploitations et ateliers technologiques au service de la transition agro-écologique
- 56 • Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes
- 58 • De futurs professionnels ouverts à l'international
- 60 • Témoignages

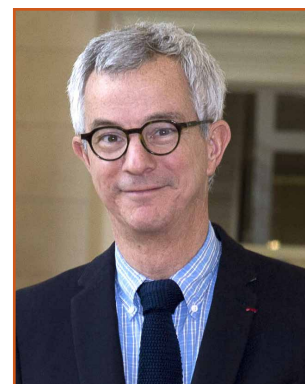
Cinquième partie : Un lien étroit avec la recherche et l'innovation

- 66 • Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 67 • Témoignages
- 68 • Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche
- 69 • Témoignages
- 70 • Siglier



INTRODUCTION

PAR PHILIPPE VINÇON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE



Ce document présente les principales caractéristiques de l'enseignement agricole, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats.

Il réunit un ensemble d'indicateurs chiffrés qui permettent de mieux appréhender sa place actuelle et son évolution au cours des dernières années. Son ambition est de mieux faire connaître les bons résultats de cet enseignement grâce à **des données objectives et partagées**.

Pour accompagner l'analyse des données chiffrées, cet ouvrage propose également **des témoignages et des portraits** qui illustrent les parcours et les motivations de jeunes mais aussi d'enseignants et de cadres. Leur investissement fait la richesse et la force de l'enseignement agricole. Je les remercie vivement d'avoir accepté de partager leur expérience et leur passion.

Les cinq chapitres de ce document vous permettent de découvrir les spécificités et les atouts de l'enseignement agricole, à savoir :

- **un système éducatif à taille humaine** comprenant plus de 800 établissements

scolaires publics et privés, 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle répartis sur l'ensemble du territoire ;

- **un large éventail de formations** de la 4^{ème} au doctorat, accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation professionnelle continue ;
- **de bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie**, grâce à des parcours diversifiés dans l'enseignement technique comme dans l'enseignement supérieur,
- **des établissements ouverts sur le monde, avec un ancrage territorial fort** que donnent des liens anciens avec les professionnels,
- **un enseignement en lien étroit avec la recherche et l'innovation**, pour promouvoir notamment l'agroécologie, une démarche qui vise à concevoir des systèmes de production agricoles performants en termes économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet ouvrage qui vise à mieux faire connaître un appareil de formation modeste par sa taille mais complet, attractif et ambitieux, au service des jeunes ainsi que des territoires ruraux ou périurbains, et résolument tourné vers les défis d'aujourd'hui et de demain.



**PREMIÈRE
PARTIE**

**UN ENSEIGNEMENT
SPÉCIFIQUE AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION**

UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TAILLE HUMAINE

UN ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte actuellement 805 établissements scolaires :

- 216 lycées agricoles publics,
- 367 maisons familiales rurales,
- 211 lycées agricoles privés,
- 11 centres médico-éducatifs.

Il comprend également 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (12 établissements publics et 6 établissements privés) ainsi que 2 établissements d'enseignement à distance.

Les 174 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités :

- 216 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel,
- 94 centres de formation d'apprentis (CFA),
- 154 centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA),

- 192 exploitations agricoles,
- 35 ateliers technologiques à vocation pédagogique et centres équestres.

Les établissements privés sous contrat avec l'État ont une place importante dans l'enseignement agricole car ils représentent les trois quarts des établissements scolaires et accueillent 59 % des élèves et étudiants.

Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes :

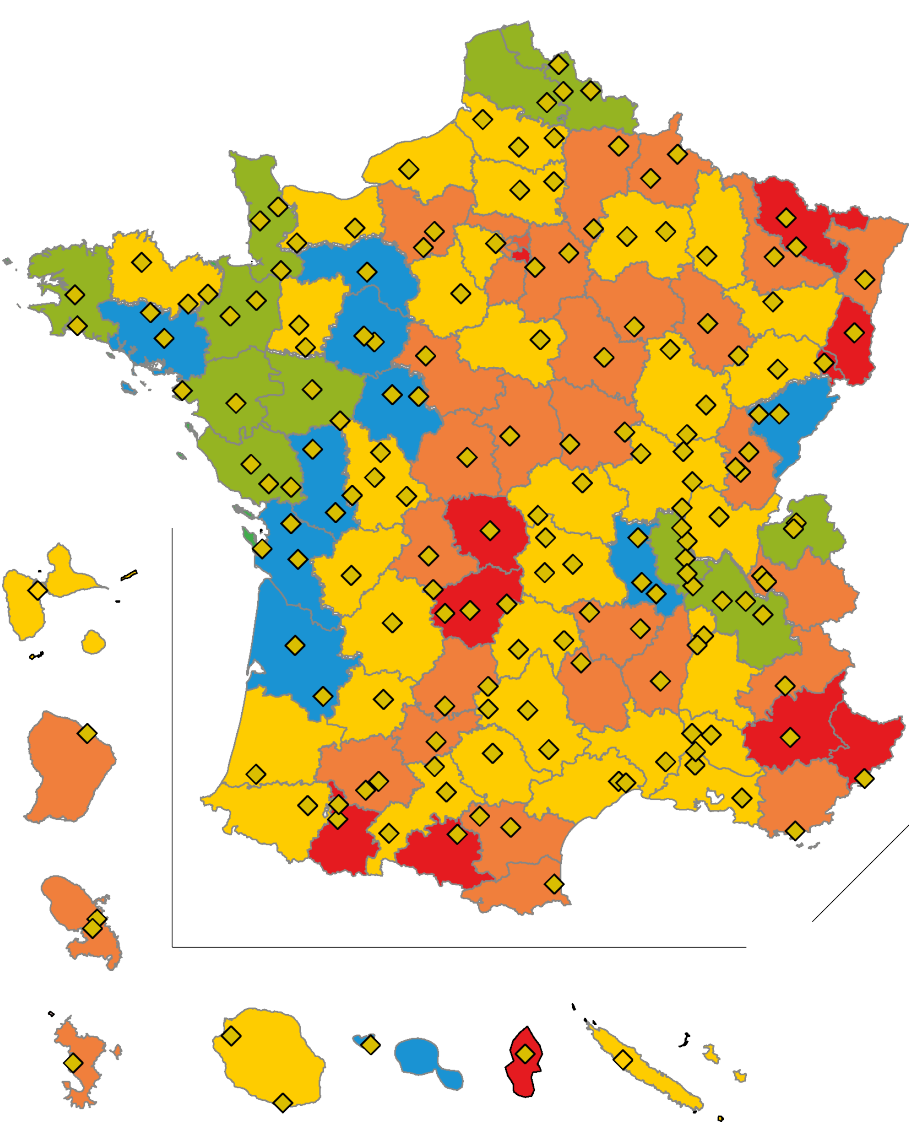
- l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO),
- le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP),
- l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP),
- la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance.

L'apprentissage est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut

scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RENTRÉE 2019



◆ Localisation des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)

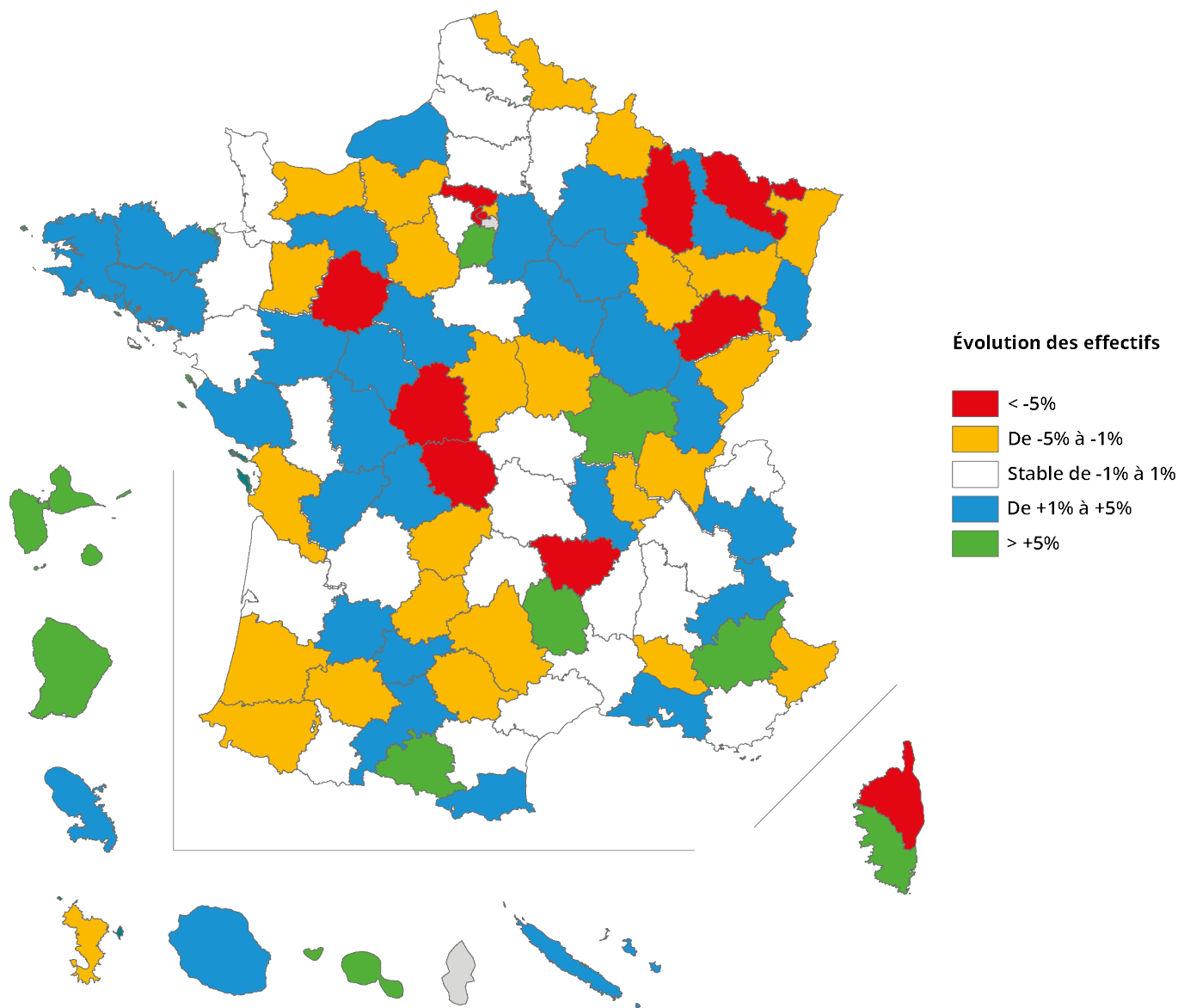
Répartition des établissements privés d'enseignement agricole par département

- aucun établissement
- 1 à 4 établissements
- 5 à 8 établissements
- 9 à 12 établissements
- 13 établissements et plus

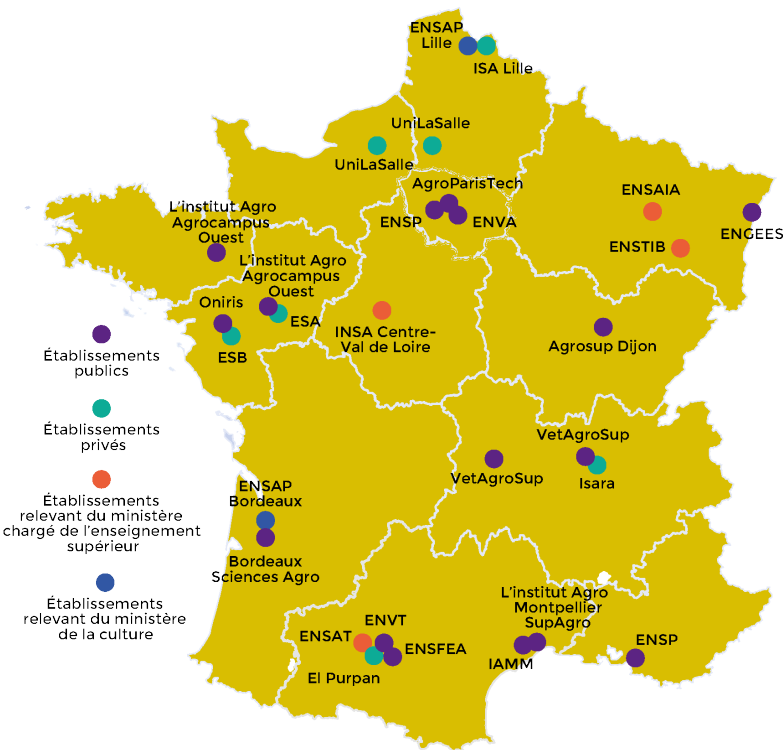
L'INTERNAT, FACTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole compte une forte présence d'internes (58 %). Selon le rapport d'Eric Debarbieux de l'*Observatoire international de la violence à l'école*, l'efficacité scolaire est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures consacré au travail scolaire est plus important pour les internes. Ces derniers s'estiment par ailleurs plus à l'aise au lycée. L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. En effet, les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien être dans l'établissement. Les lycées ont fait de l'internat un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE (PUBLIC ET PRIVÉ) DE 2018 À 2019



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

- ENVA**
École nationale vétérinaire d'Alfort
- ENVV**
École nationale vétérinaire de Toulouse
- ONIRIS**
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique
- VetAgroSup**
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Lyon

ÉCOLES DE PAYSAGE

- ENSP**
École nationale supérieure de paysage de Versailles
Campus à Versailles, antenne à Marseille
- ENSAP Bordeaux**
Ecole nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux
- ENSAP Lille**
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- INSA Centre-Val de Loire**
Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

- L'institut Agro**
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Agrocampus Ouest Campus à Rennes et Angers Montpellier SupAgro
- AgroParisTech**
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Reims et Kourou
- Agrosup Dijon**
Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement
- Bordeaux Sciences Agro**
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine
- El Purpan**
École d'ingénieurs de Purpan
- ENGEE**
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
- ENSAIA**
Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires
- ENSAT**
L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
- ENSTIB**
École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
- ESA**
École supérieure d'agricultures d'Angers-Loire
- ESB**
École supérieure du bois
- ISA Lille/Yncrea**
Institut supérieur d'agriculture de Lille
- ISARA Lyon**
Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
- ONIRIS**
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique
- VetAgroSup**
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Clermont-Ferrand
- UniLaSalle**
Institut polytechnique UniLaSalle
Campus à Beauvais et Rouen

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- ENSFEA**
École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville

ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE À VOCATION D'ENSEIGNEMENT

- IAMM**
Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

UN BUDGET CONSÉQUENT AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA PROMOTION SOCIALE

UN ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

En 2019, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a consacré 38 % de son budget à l'enseignement agricole, soit 1,8 milliard d'euros, dont 1,1 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a dépensé 9 874 euros par élève ou étudiant en lycée agricole, et 15 038 euros par étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, en assurent l'entretien et l'équipement. Ils prennent également en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

En 2018, 46 984 élèves de l'enseignement secondaire agricole (coût : 43 120 345 €), 9 702 étudiants de l'enseignement supérieur court agricole (coût : 27 216 230 €) et 3 845 étudiants du supérieur long (coût : 8 175 000 €) ont bénéficié de bourses d'études sur critères sociaux pour un montant total de 78,5 millions d'euros.

Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes complémentaires attribuées aux boursiers en fonction de leur formation et de leur mode d'hébergement (prime d'équipement, prime d'internat,

etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 918 euros pour un élève et de 2 612 euros pour un étudiant.

Les élèves et étudiants qui réalisent des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. En 2018, ce sont plus de 3 600 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,22 million d'euros.

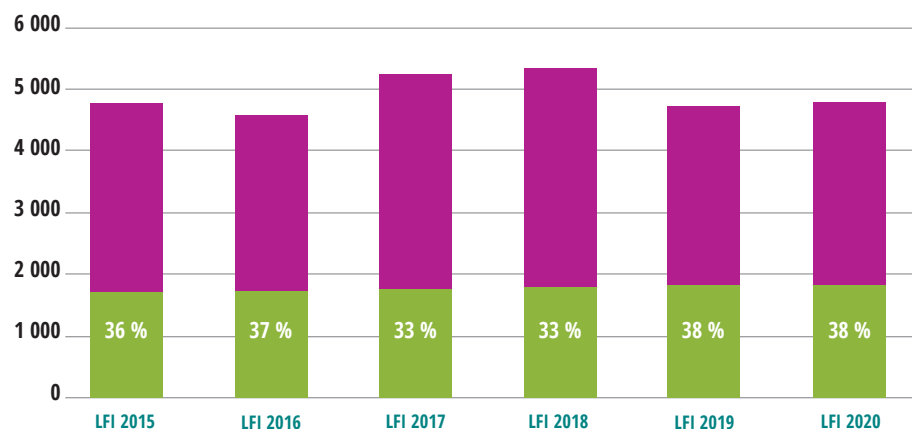
Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation poursuit aussi son action pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. En 2018, 1 933 élèves en situation de handicap ont bénéficié d'une aide humaine ou de matériels pédagogiques adaptés, conformément aux notifications des maisons départementales des personnes handicapées. La dépense s'établit à 8 261 305 € en 2018, ce qui représente une hausse de 17,3 % par rapport à 2017. Cette augmentation confirme l'accroissement continu du nombre de jeunes en situation de handicap accueillis dans l'enseignement agricole mais aussi la transformation progressive, à compter de la rentrée scolaire 2018, des contrats aidés en contrats

d'accompagnant des élèves en situation de handicap.

Le programme *Enseignement technique agricole* finance 805 établissements scolaires (publics ou privés sous contrat), qui dispensent des formations allant de la classe de 4^{ème} aux classes préparatoires aux grandes écoles ou au brevet de technicien supérieur (enseignement supérieur court) dans les champs de compétence du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (production, transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires, services en milieu rural, aménagement, environnement) déclinés autour du slogan #L'aventure du vivant.

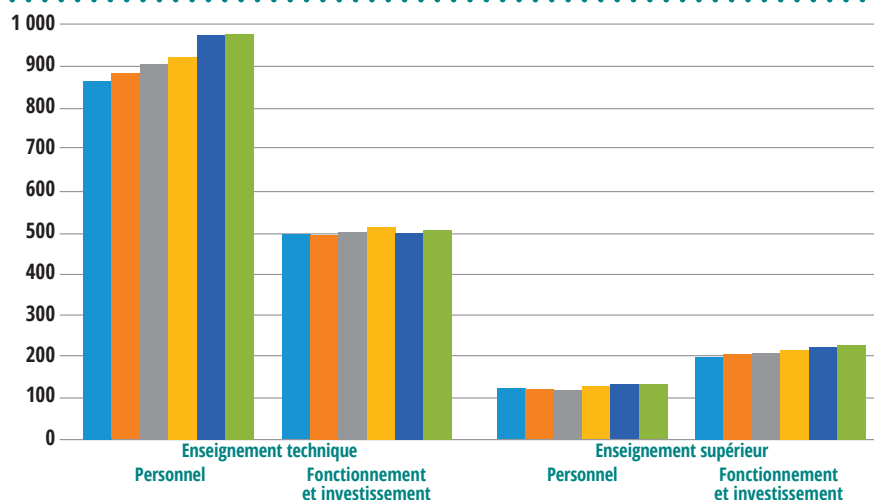
Le programme *Enseignement supérieur et recherche agricoles* regroupe les moyens destinés :

- d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
- d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.



1- PART DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE BUDGET DU MINISTÈRE EN MILLIONS D'EUROS

■ Enseignement agricole
■ Autres politiques du ministère



2- DÉPENSES POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR AGRICOLE EN MILLIONS D'EUROS

■ 2015 ■ 2016
■ 2017 ■ 2018
■ 2019 ■ 2020

4- BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

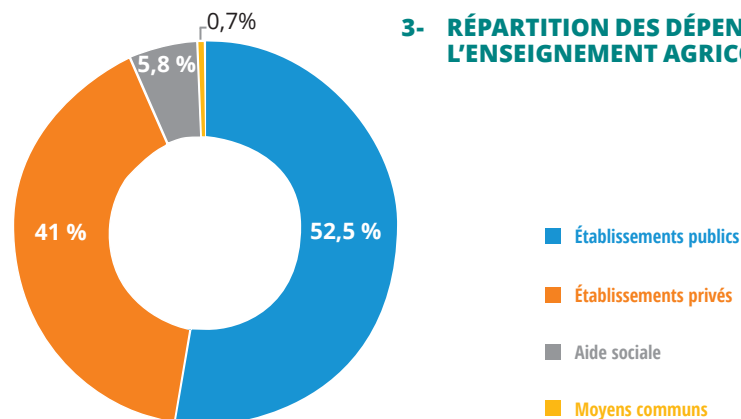


ÉLÈVES

ÉTUDIANTS

Nombre	46 278	13 547
Taux	34 %	40 %
Montant total	43 millions d'euros	35 millions d'euros
Montant moyen	917 €	2 612 €

3- RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2019



DES PERSONNELS ENGAGÉS DANS LA FORMATION DES APPRENANTS

UN ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelques 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole technique et supérieur.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation emploie plus de 18 800 agents dans le secteur de l'enseignement agricole. 59% exercent dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), 26% dans les établissements privés* et 15% dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, 500 personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

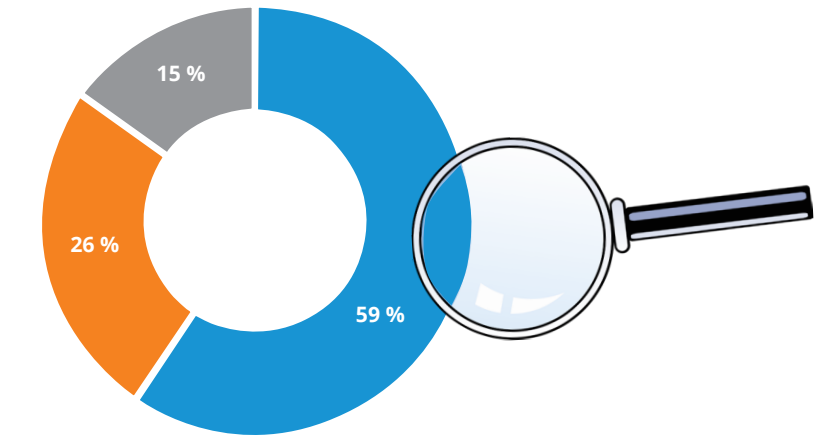
Les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées. 71 % des personnels du

ministère de l'agriculture et de l'alimentation travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 22 % des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 7 % des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux, quant à eux, rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, la biologie-écologie, les sciences et techniques agronomiques en productions végétales et en productions animales ainsi que les sciences et technologies des agroéquipements sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

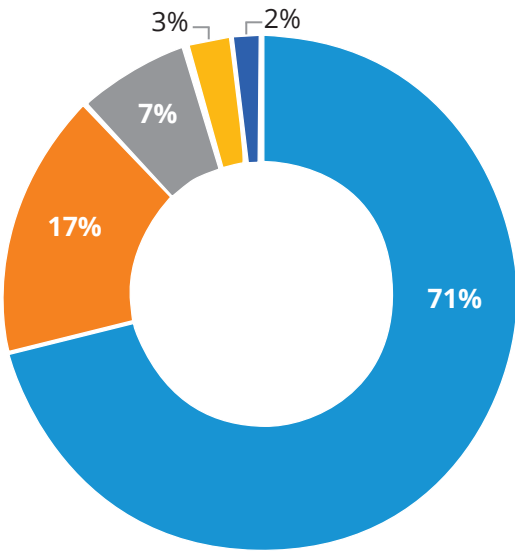
** Les établissements publics et privés rémunèrent sur leur budget d'autres personnels.*

1- PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2019



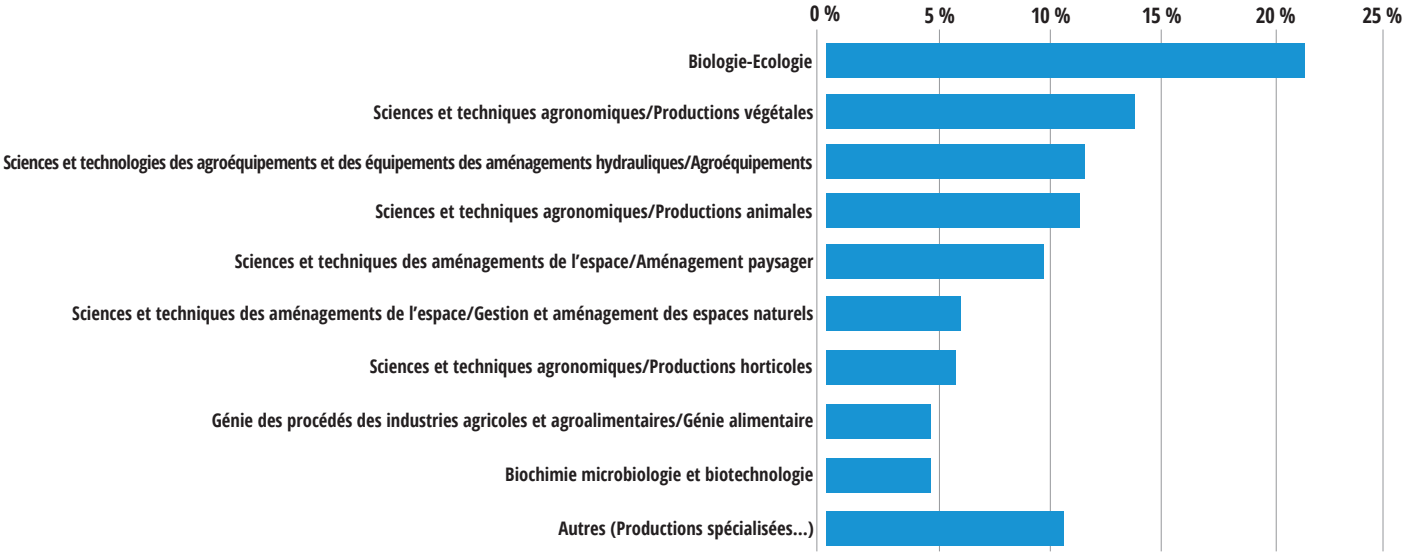
- Etablissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Etablissements privés d'enseignement agricole
- Etablissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

2- ZOOM SUR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES



- Enseignement
- Administration et technique
- Direction
- Vie scolaire
- Santé

3- RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS





Christophe Degueurce

Directeur

Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) (94)

Diplômé de l'ENVA, Christophe Degueurce exerce en milieu rural en Alsace avant de commencer une carrière d'enseignant chercheur. Parallèlement à son activité scientifique à l'ENVA, il s'implique dans la gestion du musée Fragonard et intègre une équipe de recherche en histoire. Puis, après avoir été chargé du patrimoine au sein de l'équipe de direction, il devient directeur de l'ENVA en 2017. « Être directeur, c'est une énorme responsabilité. Il faut faire preuve d'une grande exigence. Mais c'est un réel plaisir de voir une communauté très engagée vivre et évoluer. Il y a beaucoup de défis à relever : des défis pédagogiques liés aux enjeux du métier de vétérinaire challengé de toute part, des questions sociétales comme le bien-être animal, l'alimentation, la réduction des antibiotiques, l'alimentation qui impactent nos formations... Les quatre écoles vétérinaires françaises sont de petites entités et nous travaillons donc beaucoup ensemble. Nous cherchons également à démystifier la profession pour que les jeunes, en particulier ceux issus de l'enseignement agricole, ne s'interdisent pas de passer les concours. Ainsi, dès la rentrée 2021, il sera possible d'accéder aux écoles par concours post-bac alors que jusqu'à présent un niveau bac+2 était requis. Cela permettra un recrutement plus hétérogène socialement. Nous avons des jeunes urbains, nous ne proposons donc que des stages en milieu rural pour leur faire découvrir ce milieu et les inciter à s'installer. »

TÉMOIGNAGES

Diriger l'EPELPA des Pyrénées-Atlantiques localisé sur 5 sites différents, voici le quotidien d'Anne Detaille. 820 jeunes en formation scolaire, 400 en apprentissage du CAPa au BTSA en passant par la licence Pro. « Mes journées commencent tôt le matin et finissent tard le soir mais c'est un métier tellement riche humainement et professionnellement que je ne vois pas le temps passer. J'administre 3 lycées, 2 CFA, 1 CFPPA, 3 exploitations agricoles et 1 atelier agroalimentaire. Il y a donc beaucoup de pilotage, de gestion des ressources humaines. Nous avons des liens très forts avec les professionnels du secteur, ce qui permet à nos jeunes d'être en contact durant toute leur formation avec le milieu dans lequel ils s'inséreront. Les conseillers et les techniciens de la chambre d'agriculture interviennent à la demande des enseignants de même que la MSA sur tous les sujets de sécurité, les syndicats agricoles autour de la thématique de l'installation, mais aussi les professionnels de l'agroalimentaire et les coopératives. Nous travaillons également beaucoup avec nos collègues de l'Éducation nationale : nous participons aux actions de formation dans les disciplines générales, nous présentons nos formations dans tous les collèges et nous accueillons toutes les classes de 3^{ème} du collège voisin. L'une des principales satisfactions de ce métier, c'est de participer à la réussite et à l'insertion professionnelle de jeunes et de moins jeunes ! »



Anne Detaille

Directrice AgroCampus

Pyrénées-Atlantiques (64)

Stéphane Michel connaît bien l'enseignement agricole. En effet, il a été tour à tour directeur de centre de formation par apprentissage (CFA) ; directeur adjoint en charge de la FPCA puis directeur d'EPLEFPA. Il est aujourd'hui chef du SRFD à la DRAAF de Normandie. « Mon rôle est en quelque sorte celui d'un chef d'orchestre. Je mets en musique les talents qui sont sur le territoire régional. Je fédère le travail fait en local dans les établissements pour répondre à une stratégie régionale et nationale.

Un chef de SRFD a pour vocation de faire émerger du travail réalisé par les équipes des projets qui valorisent le territoire. Pour cela, il est important de développer une relation de confiance. Nous travaillons avec des partenaires très différents : les établissements d'enseignement et de formation publics et privés, les chambres d'agriculture, les professionnels des différents secteurs, les services de l'État.

Il faut à la fois que les établissements conservent leur autonomie et qu'en même temps ils conçoivent les choses à plusieurs pour répondre aux enjeux des territoires et des politiques publiques. La souplesse de notre système est remarquable et ce que ce soit au niveau local, régional ou national. C'est une des grandes richesses de l'enseignement agricole. »



Stéphane Michel

Chef du Service régional de la formation et du développement à la DRAAF

Normandie

Magali Ferry

Directrice

MFR d'Urville-Nacqueville (50)



TÉMOIGNAGES

Depuis 4 ans, Magali Ferry dirige la MFR d'Urville-Nacqueville dans la Manche, où elle est arrivée comme professeure d'anglais vacataire en 2001. L'établissement compte 6 classes de la 4^{ème} à la terminale Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires. « Les missions sont très prenantes mais très riches. Être directrice, c'est être un couteau suisse... On manage les différentes équipes du pôle administratif, du pôle entretien/restauration, de l'animation de la vie résidentielle, les équipes de formateurs, mais on a également la responsabilité de la gestion financière de l'établissement, de l'animation, de la vie associative. Par ailleurs, j'ai gardé l'enseignement de l'anglais. Tout cela est une source d'enrichissement professionnel et personnel. Le principe de l'alternance qui est l'un des fondements pédagogiques des MFR permet aux élèves d'être en contact permanent avec les secteurs professionnels. Dans notre établissement, engagé dans une démarche de développement durable, chaque classe est investie dans un projet d'utilité sociale et travaille en partenariat avec une association du territoire. Cela permet de concrétiser les apprentissages et de faire le lien entre les programmes scolaires et les réalités sociales et professionnelles. Nous sommes également très attachés à l'ouverture internationale et donc chaque année une trentaine d'élèves partent en stage professionnel en Croatie dans le cadre du programme ERASMUS+. »



Corine Bourgeois

Professeure vente et sciences économiques

Lycée Horticole et Paysager Privé (UNREP)
Ste-Jeanne d'Arc Loches (37)

Pour Corine Bourgeois, professeure principale, enseignante en CAP Service à la personne et vente en espace rural et Bac professionnel Jardinier et Aménagement paysager, la spécificité de l'enseignement dans un établissement privé affilié à l'UNREP et aux Apprentis d'Auteuil réside avant tout dans le « réussir ensemble ». « Dans nos établissements, nous accueillons des publics extrêmement diversifiés : des jeunes en difficulté sociale, des mineurs non accompagnés, des jeunes en situation de handicap...

La relation à l'autre est au cœur de notre stratégie. Nous avons une approche individualisée qui nous amène à adapter constamment notre posture, nos enseignements. Nous sommes des médiateurs et nous formons aussi ces jeunes à la médiation. Il faut s'impliquer pleinement car nous avons des objectifs pédagogiques : au bout du parcours les jeunes doivent décrocher un diplôme et s'insérer professionnellement. Nous mettons en place une pédagogie de projet et travaillons beaucoup en pluridisciplinarité. Nous devons préparer les élèves à la vie professionnelle et ils sont très demandeurs de cas concrets pour illustrer le contenu des cours. »

TÉMOIGNAGES

Après une formation supérieure dans le domaine des agroéquipements, Alexandre Burkhalter devient formateur puis professeur en sciences et techniques des équipements spécialité agro-équipement. « Après quelques années d'enseignement, je suis devenu responsable du hall des agroéquipements du lycée et de la plateforme technologique, j'ai également été expert métier pour les olympiades des métiers, catégorie maintenance des matériels ; puis j'ai souhaité reprendre un temps complet comme enseignant. Avec AgroSup Dijon et l'université de Bourgogne-Franche-Comté notamment, nous finalisons la mise en place d'un DU (diplôme d'université niveau bac+4). Avec les professionnels de la branche, nous nous sommes rendu compte que, même si les étudiants avaient un très bon niveau technique, leur niveau linguistique pouvait malheureusement être un frein à l'embauche en Europe. Pour remédier à cela, à partir de septembre, 15 étudiants irlandais, italiens et français passeront un trimestre dans chacun de ces 3 pays où l'ensemble des cours sera en anglais. » En termes de recrutement, l'agroéquipement a le vent en poupe. « Aujourd'hui grâce à la transversalité de la formation, un jeune diplômé se voit proposer 3 à 5 postes aussi bien chez des concessionnaires que chez des constructeurs. Ce domaine constitue aujourd'hui un des maillons essentiels à la transition agro-écologique ».



Alexandre Burkhalter

Professeur en Agroéquipement

Vesoul AgroCampus (70)

Après plusieurs années en entreprise privée, Benoît Delpech saisit l'opportunité d'une délocalisation de son emploi pour changer de vie. Son bilan de compétences fait apparaître de fortes capacités pour la formation et la transmission d'expériences. Après 6 ans comme contractuel au lycée de Ribécourt, il est titularisé comme professeur d'économie. « Depuis 3 ans, j'enseigne au Lycée d'Airion dans l'Oise, de la 2^{de} générale et professionnelle au BTS. J'ai tout de suite apprécié la grande liberté qui est donnée dans l'enseignement agricole. J'ai rapidement pu mettre en place des projets en interdisciplinarité. Cela permet de découpler les matières, d'avoir des regards croisés. On travaille sur des situations qui permettent de mobiliser plusieurs concepts et qui donnent du sens à la formation suivie par l'apprenant. Par exemple, pour mieux faire connaître les métiers, nous avons mis sur pied un projet de tournage de capsules vidéo de professionnels. Les enseignants de différentes matières comme l'éducation socioculturelle, le français, l'informatique et l'économie sont parties prenantes. La transversalité mise en place permet aux jeunes de se rendre compte que les matières sont complémentaires. On a souvent des jeunes qui ont une image négative d'eux-mêmes. En construisant des situations professionnalisantes on arrive à les impliquer, les redynamiser et leur redonner confiance pour les amener au succès. »



Benoît Delpech

Professeur Economie
LEGTA de l'Oise - Airion (60)

Rafaele Belhassen

Professeure ESC

Lycée technique privé (CNEAP) Les Mandailles
Châteauneuf-de-Galaure (26)



TÉMOIGNAGES

L'éducation socioculturelle (ESC) n'existe que dans l'enseignement agricole et cette discipline au carrefour de plusieurs matières a séduit Rafaele Belhassen. Titulaire d'une maîtrise *Métiers des arts et de culture*, elle décide de passer le concours de l'enseignement privé en ESC. « Afin de préparer les jeunes à leur vie de citoyen de demain, l'éducation socioculturelle décline cinq objectifs : la communication interpersonnelle, le montage de projet, l'analyse de l'image, l'analyse des médias et l'éducation artistique. C'est une discipline très concrète et qui requiert beaucoup de participation. Elle permet de voir les élèves sous un angle très différent par rapport aux autres matières. Ils développent des savoir-être, ils apprennent à monter des projets. L'art est une matière où ils peuvent s'exprimer librement car tous les avis sont pertinents. Souvent des élèves en difficulté dans des matières plus « académiques » arrivent à s'affirmer et à montrer des compétences insoupçonnées. On peut traiter une grande diversité de projets qui vont de l'ancrage de l'établissement dans son territoire à des rencontres interculturelles. C'est d'une richesse humaine extraordinaire ! Les jeunes apprennent à relativiser, à se remettre en question. Des attitudes très importantes pour leur avenir. »



**DEUXIÈME
PARTIE**

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS**

DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS AUX PROFILS VARIÉS

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS**

Plus de 194 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole technique. À ceci s'ajoutent plus de 16 000 étudiants de l'enseignement supérieur long. Les établissements publics accueillent 35 % des élèves, 62 % des étudiants et 72 % des apprentis de l'enseignement agricole. En outre, cet enseignement se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 58 % des élèves sont ainsi internes.

Depuis 1975, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de plus de 65 % et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a plus que doublé entre 1995 et 2018, passant de 17 395 à 39 726. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a presque triplé depuis 1975.

A la rentrée 2019, les effectifs globaux (élèves et apprentis) de l'enseignement

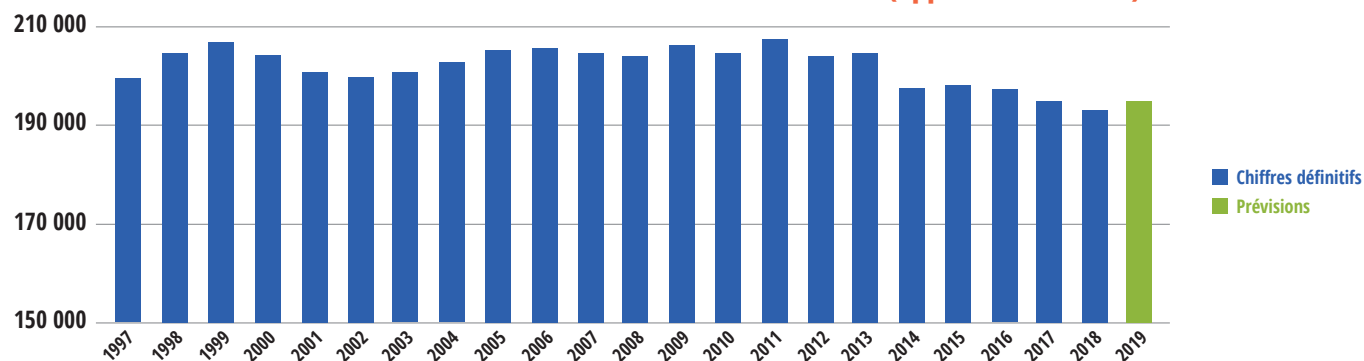
technique agricole (de la 4^{ème} au BTSA) augmentent de nouveaux après plusieurs années de baisse.

Les filles représentent 45 % des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole. Elles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975. Toutefois, en 2018, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre est une fille.

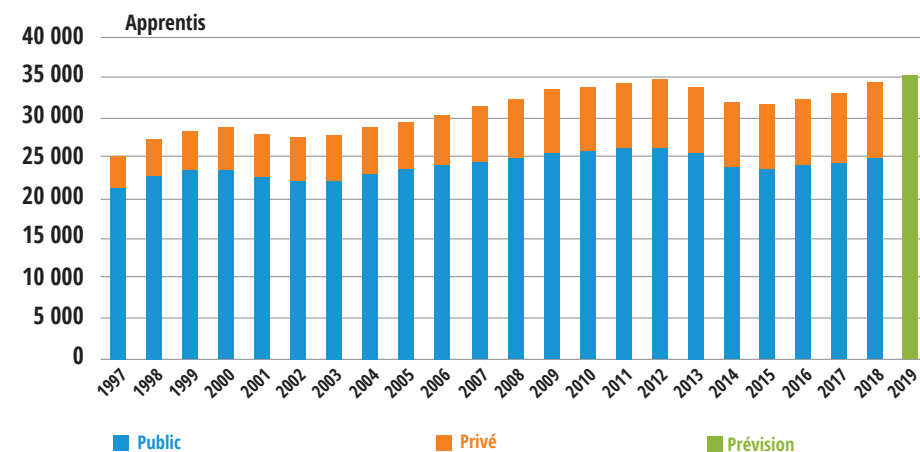
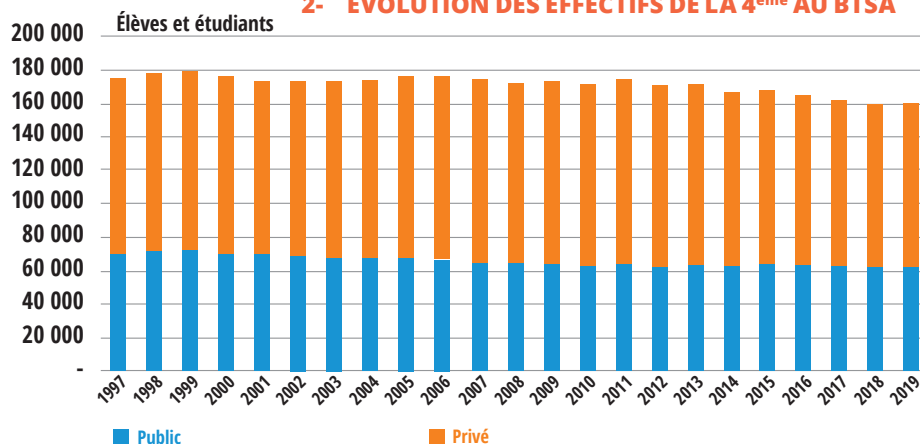
En outre, les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2018, à l'inclusion scolaire de 8 500 élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi eux, 3 614 disposent d'un projet personnalisé de scolarisation. Pour accompagner certains de ces jeunes en situation de handicap, 1 790 auxiliaires de vie scolaire (AVS) étaient en poste dans les établissements.

Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de ces élèves en professionnalisant les personnels, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprentissages.

1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^{ème} AU BTSA (apprentis et élèves)



2- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^{ème} AU BTSA



3- ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



Publics

1975

2017

3 932

9 848

+



Privés

1975

2017

1 818

6 323

=

5 750

16 171

Évolution par genre

Part des femmes

20 %

61 %

Part des hommes

80 %

39 %

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^{ème} AU DOCTORAT

UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS

Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4^{ème} au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage. L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole, que ce soit par apprentissage (36 726 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (46 500 élèves et étudiants). Même si l'apprentissage ne concerne que 11 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20 % depuis 2010.

En 2018-2019, 112 600 élèves et apprentis (jusqu'au niveau Bac) ont suivi une formation de la filière professionnelle. 40 % d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36 % dans celui de la production agricole, 21 % dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2 % dans celui de la transformation alimentaire et 1 % dans d'autres secteurs non agricoles. À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et

technologiques. 23 200 élèves préparent un baccalauréat général ou un baccalauréat technologique *Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant*. Certains établissements accueillent également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième.

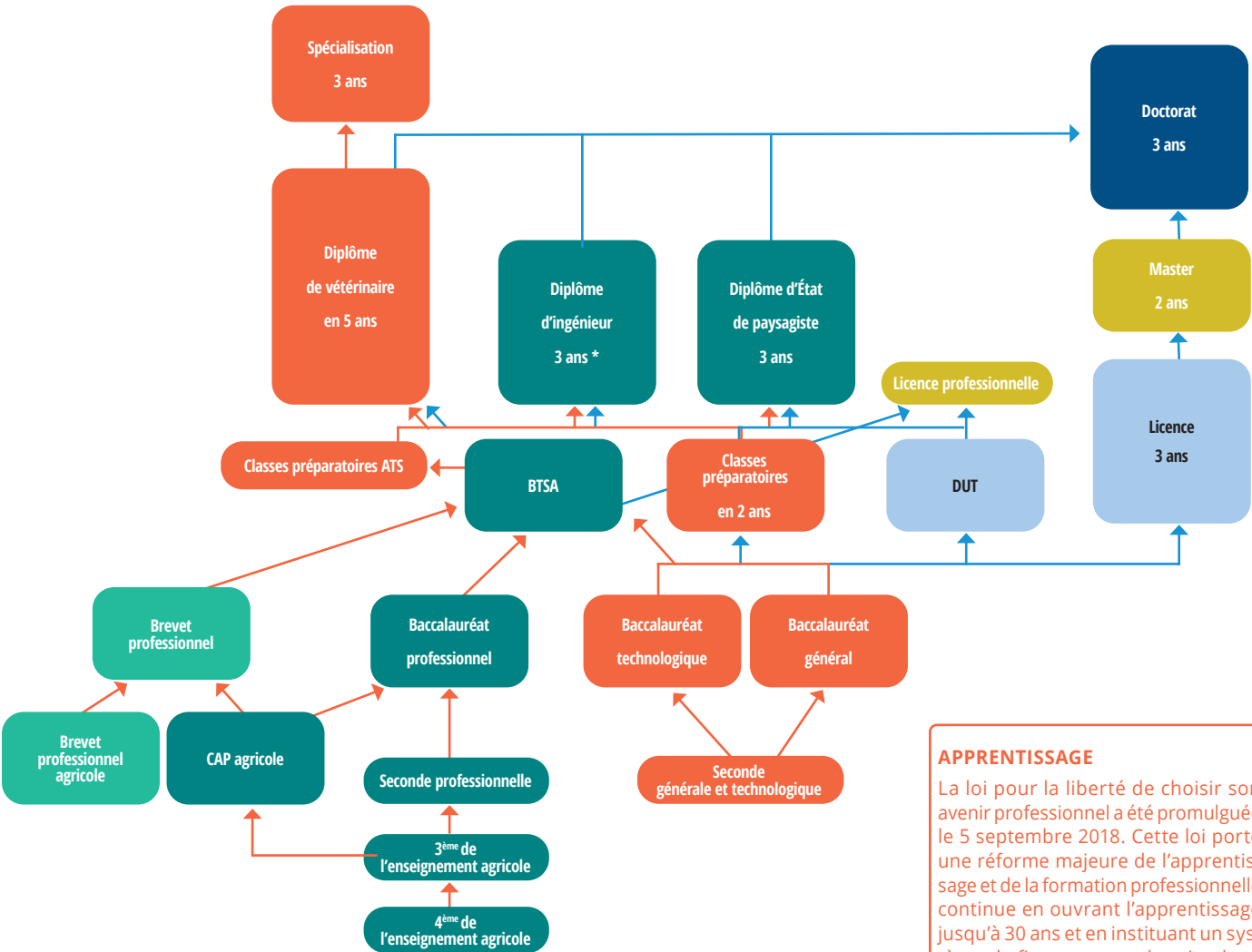
L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 20 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 29 200 étudiants et apprentis en BTSA, près des trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement.

De nombreuses expérimentations en matière d'innovation pédagogique sont en cours tant au niveau national que régional et local.

En outre, les diplômes sont régulièrement mis à jour quelle que soit la voie de formation (scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue). Ainsi, durant l'année scolaire 2018-2019, une partie des certificats de spécialisation (CS), brevets professionnels (BP) et baccalauréats professionnels (Bac pro) ont été réformés. Ces réformes ont deux buts qui sont, d'une part, de répondre aux besoins des entreprises et, d'autre part, de faire évoluer les diplômes dans le cadre de la transition agroécologique.

L'enseignement agricole s'inscrit également dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle mise en place par l'Éducation nationale. L'objectif est de proposer une offre finalisée pour les rentrées 2021 ou 2022.

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^{ème} AU DOCTORAT



- Formations de l'enseignement agricole par voie scolaire
- Formations de l'enseignement agricole par apprentissage
- Formations de l'enseignement agricole par voie scolaire et/ou par apprentissage
- Formations universitaires et de l'enseignement agricole par voie scolaire
- Formations universitaires et de l'enseignement agricole par voie scolaire et par apprentissage
- Formations universitaires
- Principaux parcours de formation au sein de l'enseignement agricole
- Passerelles avec les formations de l'éducation nationale

* y-compris certains cursus en 5 ans incluant une préparation intégrée

APPRENTISSAGE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018. Cette loi porte une réforme majeure de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue en ouvrant l'apprentissage jusqu'à 30 ans et en instituant un système de financement plus simple et plus incitatif. C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est d'accueillir plus de jeunes dans les CFA de l'enseignement agricole qui accueillent aujourd'hui déjà 8% des effectifs nationaux d'apprentis.

LA FORMATION PAR VOIE INITIALE SCOLAIRE

UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS

En 2019, l'enseignement technique par voie scolaire* dans l'enseignement agricole compte 158 106 élèves. Pour la première fois depuis plusieurs années les effectifs d'élèves sont stabilisés.

La part des femmes dans l'enseignement agricole par voie scolaire a augmenté jusqu'en 2013 (53 % de femmes) avant de diminuer pour représenter aujourd'hui 49 % de l'effectif. Les hommes sont redevenus majoritaires dans l'enseignement agricole par voie scolaire en 2017.

Un tiers des élèves de l'enseignement agricole suivent des formations générales et technologiques allant de la 4^{ème} aux classes préparatoires. Les deux tiers restants suivent des formations professionnelles (CAP agricole, Bac professionnel, BTSA).

Les formations de la filière Bac professionnel de la 2^{de} à la terminale concentrent environ la moitié des élèves (46,1 %). Elles sont suivies par les filières générale et technologiques du collège (17,8 % en 4^{ème} et 3^{ème}) et du lycée (14,7 % en lycée général et technologique). Les différents BTS agricoles regroupent 12,4 % des élèves tandis que les différents CAP agricoles représentent 8,6 % des effectifs. Les élèves restants (moins de

1 %) sont présents dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Les formations des secteurs professionnels peuvent être regroupées en quatre grandes catégories qui n'ont pas toutes le même poids en terme d'effectifs.

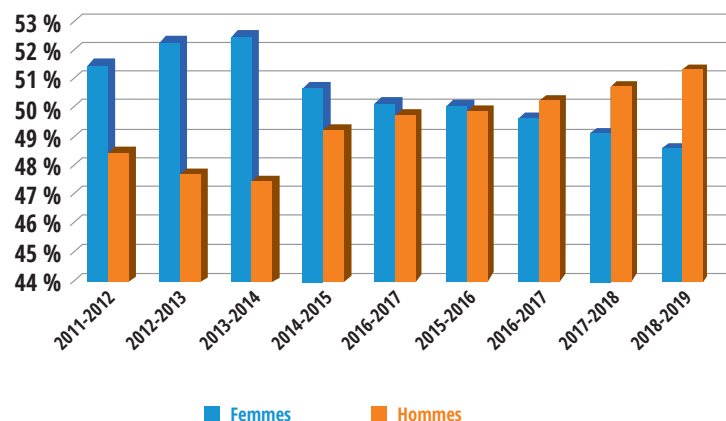
Ainsi, la catégorie des services (avec le Bac professionnel *Service aux personnes et aux territoires*, par exemple) est la plus importante en termes d'effectif car elle regroupe 42 % des élèves, suivie par le secteur des Productions (avec le Bac professionnel *Production horticole* ou le BTSA *Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise* par exemple) avec 36 % des effectifs. Viennent ensuite le secteur Aménagement de l'espace et protection de l'environnement (CAPa *Travaux forestiers*, BTSA *Gestion et protection de la nature...*) avec 18 % des effectifs et enfin le secteur Transformation (BTSA *Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques...*) avec 4 % des effectifs.

L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée que par le passé. Alors qu'en 1990, près de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas

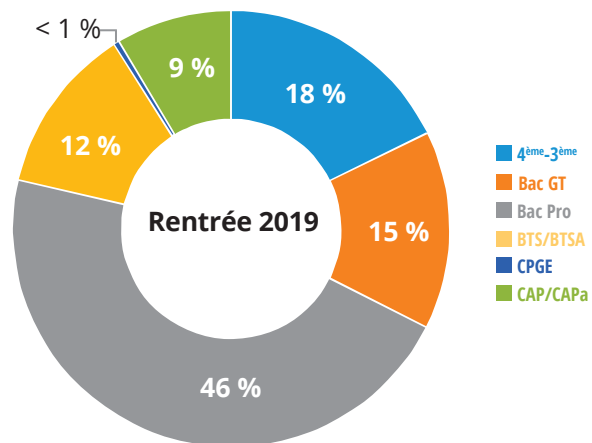
que d'un élève sur dix. Ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements de l'enseignement agricole ; ils représentent 43 % des effectifs.

* Hors Wallis et Futuna et Nouvelle-Calédonie.

1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SELON LE GENRE DES ÉLÈVES



2- RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS SELON LA FILIÈRE



3- RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA FILIÈRE DE FORMATION

Rentrée 2019



GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE

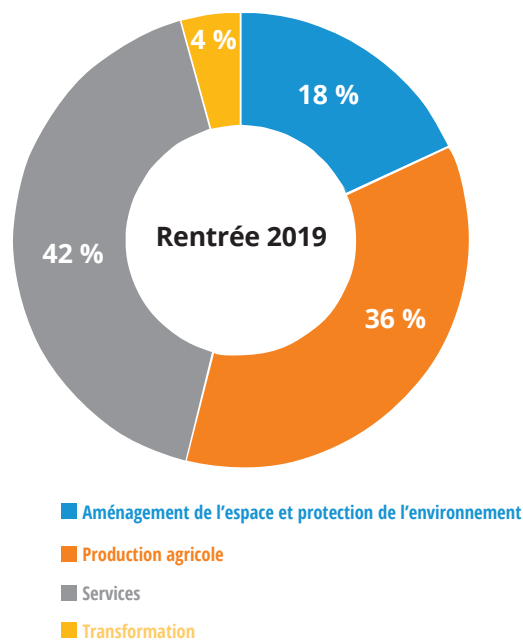
32,9 %



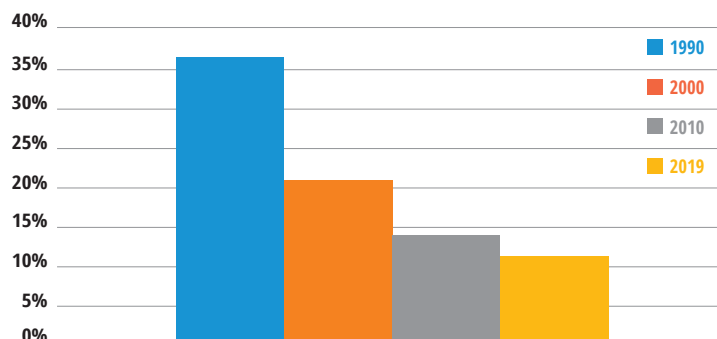
PROFESSIONNELLE

67,1 %

4- RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SECTEUR PROFESSIONNEL DE FORMATION



5- POURCENTAGE D'ÉLÈVES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE ENTRE 1990 ET 2019



LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS**

L'apprentissage permet de développer des compétences professionnelles tout en préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

En 2018, l'apprentissage dans l'enseignement agricole représentait 8 % des effectifs nationaux d'apprentis. Entre 2010 et 2018, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a augmenté de 6,5 %. A la rentrée 2018, on comptait 36 726 apprentis dans les CFA agricoles.

3 niveaux de formation peuvent être distingués : presque un tiers des apprentis sont en formation de niveau 5 (CAPa et BPA), un deuxième tiers des apprentis préparent un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) et le dernier tiers des apprentis relèvent de l'enseignement supérieur, préparant un diplôme ou titre à finalité professionnelle post-baccalauréat (de niveaux 3, 2 et 1).

Le secteur de la production agricole accueille à lui seul 47 % des apprentis. 36 % des jeunes en apprentissage se préparent aux métiers de l'aménagement des espaces. Moins de 5 % des apprentis se forment dans la filière agroalimentaire.

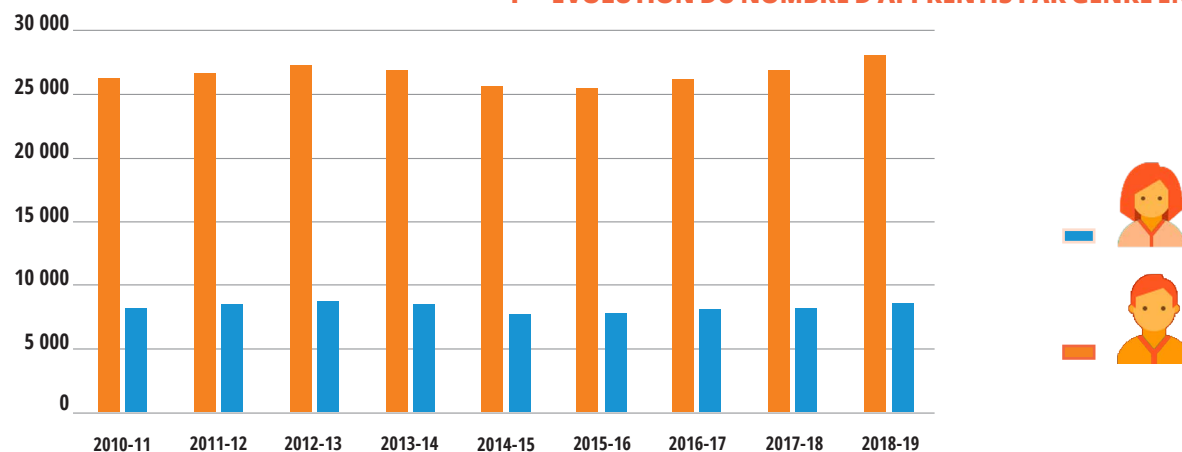
Enfin, la part des apprentis issus du milieu agricole est plus marquée dans les formations du secteur de la production.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie substantiellement la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage).

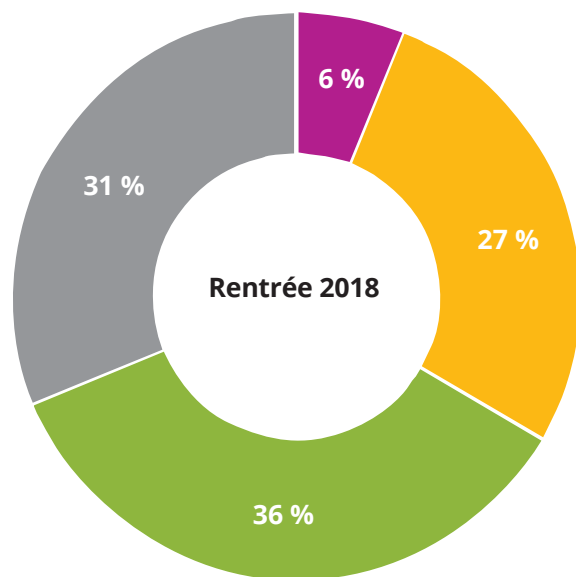
Elle réforme en particulier la gouvernance de l'apprentissage en plaçant les branches professionnelles au cœur du système, en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi confie de nouvelles missions aux centres de formation d'apprentis (CFA), désormais organismes de formation détenteurs d'une certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue.

Elle ouvre l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institue un système de financement plus simple et plus incitatif afin de répondre aux besoins de qualifications et d'attractivité des secteurs professionnels.

1- ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS PAR GENRE ENTRE 2010 ET 2018

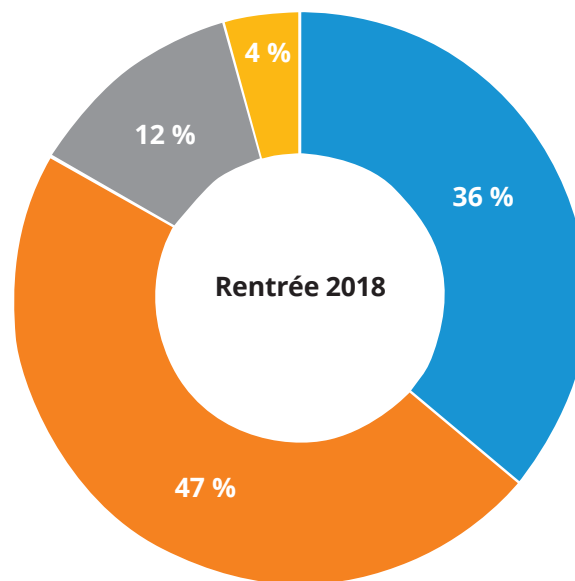


2- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION



- Supérieur long
- BTSA et équivalent
- CAPa, BPA et équivalent
- Bac Pro agricole, BP et équivalent

3- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR SECTEUR PROFESSIONNEL



- Aménagement de l'espace et protection de l'environnement / forêt
- Production agricole, horticulture, paysage, cheval
- Services
- Transformation

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES TOUT AU LONG DE LA VIE

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2018, les établissements d'enseignement agricole ont délivré 14,2 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue.

75 % du volume horaire réalisé a été consacré à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. 66 % des stagiaires ont suivi des formations certifiantes ou professionnalisantes d'une durée moyenne de 4,4 jours. 10 % des stagiaires ont quant à eux bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

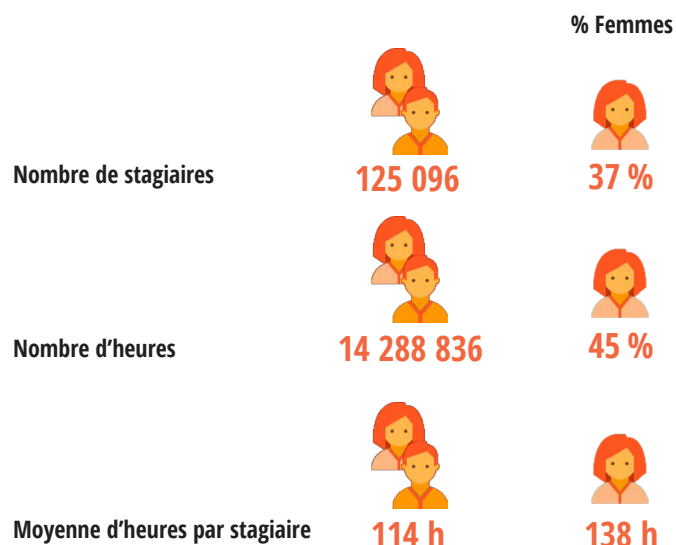
Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ont duré en moyenne 10,8 semaines en centre de

formation et ont été suivies par deux stagiaires sur dix. Avec près de 3 millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel *Responsable d'exploitation agricole* est le diplôme phare du secteur et 42 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

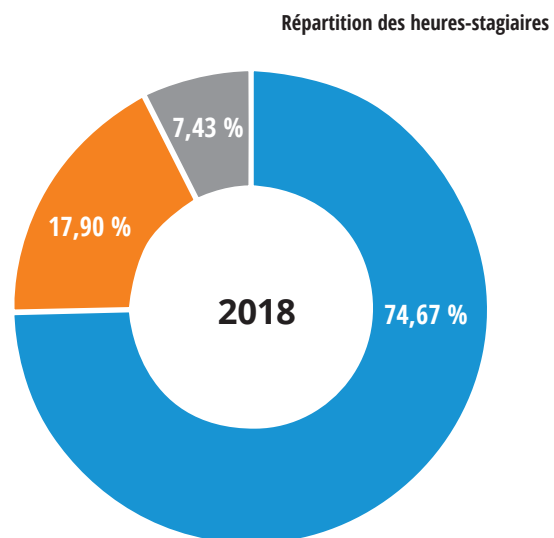
La loi du 5 septembre 2018 a notamment réformé l'accès à la FPC en permettant désormais à l'ensemble des salariés du secteur privé et aux demandeurs d'emploi, via l'application pour smartphone *MonCompteFormation*, de consulter leurs droits, de chercher et choisir une formation, de l'acheter en ligne et in fine de s'inscrire auprès de l'organisme de formation retenu.

Le compte personnel de formation permet d'accéder aux diplômes et titres du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, en totalité ou par blocs de compétences, ainsi qu'aux formations réglementées, enregistrés respectivement dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et dans le répertoire spécifique.

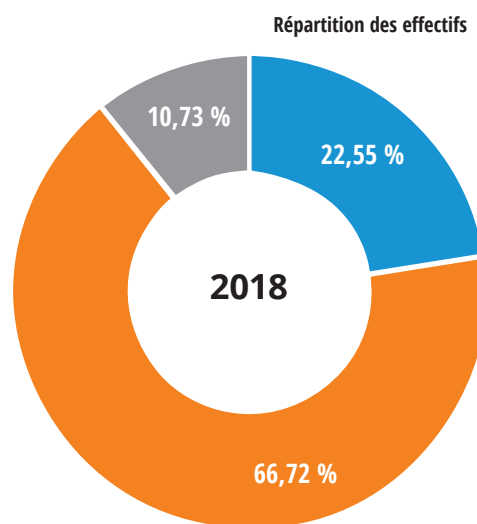
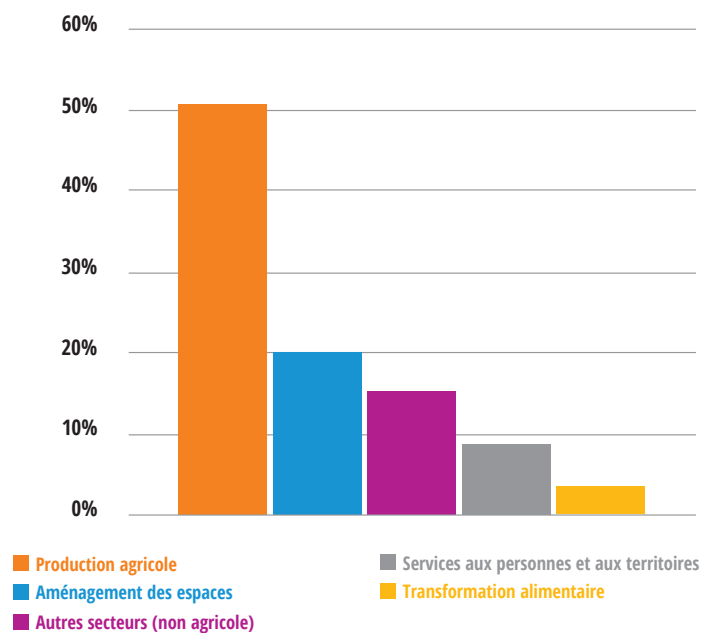
1- NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES-STAGIAIRES ET PART DES FEMMES EN 2018



2- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES ET DES EFFECTIFS SELON LA FINALITÉ DES FORMATIONS



3- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL





Hannah Deville

Etudiante Ingénieure

AgroParisTech Centre de Nancy (54)

Après un baccalauréat scientifique, un BTSA *Gestion forestière* puis une classe préparatoire *ATS Bio*, Hannah décide de présenter le concours par apprentissage pour intégrer une école d'ingénieur agronome. « La formation en BTSA est très riche et prépare bien au travail en entreprise. Avec l'apprentissage, j'ai vu une opportunité à saisir, celle de vivre deux vies différentes : l'école et l'entreprise. Le salaire me permet de subvenir à mes besoins et d'être ainsi plus autonome vis-à-vis de mes parents. J'ai fait un choix qui me convient tout à fait. Le rythme de la 2^{ème} et de 3^{ème} année (6 mois de cours au centre AgroParisTech de Nancy et 6 mois d'entreprise) permet une véritable mise en situation et une intégration complète dans la vie active. De leur côté, mes employeurs apprécient d'être en relation avec le milieu éducatif tout en formant une personne qui pourra, le cas échéant, intégrer l'entreprise à la fin de l'apprentissage. Ma mission aujourd'hui est d'animer la charte forestière du pays d'Epinal et d'aider à la création de celle de Remiremont. Après mon diplôme, je pense faire un an de formation d'ébénisterie pour avoir une approche du matériau bois et éventuellement aller à l'étranger pour découvrir d'autres façons de gérer les forêts. Je suis particulièrement intéressée par la forêt boréale. »

TÉMOIGNAGES

Arthur Toupin
Apprenti en sciences et
technologies des aliments

CFPPA de Pontivy (56)



Arthur s'est orienté en BTSA *Sciences et technologies des aliments* après un bac scientifique. « Pour ce cursus, j'avais le choix entre la voie scolaire classique ou l'apprentissage. Même s'il y a des stages en formation scolaire qui apportent du concret, je souhaitais être vraiment intégré dans le milieu professionnel.

Le choix de l'apprentissage était pour moi le plus pertinent. J'effectue à peu près 60 % de ma formation en entreprise et 40 % en centre de formation. Après quelques semaines de découverte de l'entreprise dans sa globalité, on m'a confié une mission en conduite de ligne.

J'apprécie les aller-retours entre l'entreprise et le CFA. En formation, on débute toujours par un bilan de ce qui s'est fait en entreprise, cela permet de faire le lien entre l'enseignement et notre activité professionnelle. De même, en entreprise on est souvent amené à mettre en pratique ce qu'on a vu pendant la formation. Pouvoir mettre aussi rapidement en application la théorie, c'est vraiment très formateur. »

Arthur est le 9^{ème} apprenti de son entreprise qui apprécie entre autres le regard neuf apporté par les apprentis et la possibilité de former en interne de futurs employés.

Après plusieurs années comme cadre dans la grande distribution (responsabilité du secteur produits frais, négociation en centrale d'approvisionnement), Olivier Lorette passe le concours de professeur de Sciences économiques en lycée agricole puis devient directeur d'établissement en 2007. Il considère son travail comme celui « d'un chef d'équipe : la diversité des publics, des formations, des missions et des activités demande une grande capacité d'adaptation. L'EPL de Douai est constitué de 3 lycées, 3 exploitations agricoles, un CFA sur 3 sites et un CFPPA sur 4 sites. Il faut pouvoir donner une unité à une collectivité complexe. Cela nous a en quelque sorte préparés pour la réforme de l'apprentissage et de la formation continue : Il va y avoir une plus grande individualisation des parcours, des formations à construire en réponse à des besoins en compétence des professionnels, il faudra être en capacité de gérer des entrées et sorties d'apprentissage tout au long de l'année et de profiter des opportunités offertes par la loi. Nos établissements sont outillés pour répondre à cela avec les différentes voies de formation, les liens avec le territoire et les entreprises, les exploitations... »



Olivier Lorette

Directeur
EPLEFPA de Douai (59)

Isabelle Mezières

Directrice
CFA et CFPPA de Montmorot (39)



TÉMOIGNAGES

Depuis 12 ans, Isabelle Mezières dirige le centre de formation par apprentissage du Jura et le Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) de Montmorot. « Je trouve particulièrement intéressante la mixité des formations et des publics dans notre système de formation. Avec la coexistence des 3 voies de formation (scolaire, apprentissage et formation continue), la mixité des publics, les unités capitalisables, les ateliers et la multi-modalité de nos formations, nous sommes préparés pour répondre aux exigences de la nouvelle loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel.

Aujourd'hui, l'apprentissage est de plus en plus un vrai choix des apprenants. Ils savent que c'est une réelle valeur ajoutée à la fois dans leur parcours scolaire et professionnel. Le fait d'être sur le même site que le lycée facilite les passerelles entre le scolaire et l'apprentissage pour les jeunes qui souhaitent changer de système. Nous avons également mis en place un dispositif de préparation à l'apprentissage pour accompagner ceux qui en ont besoin dans leur recherche de contrat et ce quel que soit le secteur. Nous sommes aujourd'hui dans une stratégie de développement commercial, il y a de la concurrence et nous devons être très performants en ce qui concerne la qualité de nos formations. »



Marie-Amélie Bon
1^{ère} générale biologie-écologie
Lycée agricole Le Chesnoy (45)

Marie-Amélie est en 1^{ère} générale *biologie-écologie* au lycée agricole du Chesnoy. « Après le 3^{ème}, j'avais le choix entre un lycée en ville ou un lycée à la campagne. Je n'ai pas hésité, j'aime les grands espaces, la nature. De plus, l'enseignement de spécialité biologie-écologie n'existe que dans les lycées agricoles. Nous sommes 30 dans la classe et les professeurs sont très présents pour nous aider. Dans le lycée, outre le matériel de laboratoire de qualité, il y a une exploitation, ce qui permet d'avoir un lien très fort entre les cours théoriques et le terrain. En arrivant, je voulais être vétérinaire. Mais je pense que je vais me diriger vers des études de droit pour pouvoir défendre les causes environnementales. Cette option permet vraiment une ouverture d'esprit. On peut continuer après le bac vers des secteurs très différents : médecine, métiers du cheval, Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), préparation grandes écoles. » Dans son établissement, Marie-Amélie apprécie également la mixité des publics : « en plus de la filière générale, il y a la filière techno et pro. Certaines classes travaillent sur des projets en commun et l'internat permet que tout le monde se connaisse. Comme il y a beaucoup de clubs, nous nous retrouvons au cours de ces activités. Cette vie en collectivité me plaît beaucoup et tout le monde s'intègre très rapidement. »

TÉMOIGNAGES

Titulaire d'un bac en *Sciences Médico-Sociales*, Claire Groult a exercé pendant 11 ans dans le milieu hospitalier. En 2015, elle souhaite se reconverter et obtient un CAP de *fleuriste*. Après quelques mois de recherche d'emploi infructueuse, elle entre en interim comme manutentionnaire dans une usine d'agroalimentaire. « Je ne connaissais pas du tout le monde de l'usine mais j'avais besoin de travailler. Au bout de quelques mois, l'entreprise et l'agence d'interim m'ont proposé de suivre une formation de *Conductrice d'Installations et de Machines Automatisées*. S'il n'y avait pas de promesse d'embauche ferme, cela me permettait quand même d'acquérir de nouvelles compétences. J'ai été en formation pendant 3 mois au lycée agricole de Saint-Lô Thère. 7 mois après la formation, j'ai signé un CDI Intérim puis mon entreprise m'en a également proposé un, que j'ai accepté. Cette formation m'a offert la possibilité d'évoluer dans mon travail, de rencontrer des personnes venant de différents univers. Depuis ma formation, j'ai été formée sur un poste et j'espère pouvoir me former à d'autres afin d'avoir des connaissances plus larges sur l'entreprise. Cette formation m'a permis un nouvel épanouissement professionnel et ainsi d'avancer dans mes projets personnels. On peut se former dans un secteur qu'on ne connaît pas et être plus rapidement opérationnel. »



Claire Groult
Conductrice d'installations et de machines automatisées
EPLEFPA de Saint-Lô Thère (50)

Comme tout élève de terminale, Mathias se prépare à passer son bac, mais il prépare également les concours d'entrée en école d'éducateur spécialisé. « Je dirais que, jusqu'en 3^{ème}, mon parcours scolaire était un peu compliqué. En fin de 4^{ème}, j'avais du mal à trouver ma place. Le directeur du collège m'a conseillé une 3^{ème} professionnelle. Tout de suite, tout a été très différent : j'ai beaucoup aimé travailler de mes mains, réussir à faire quelque chose, c'était très valorisant, les professeurs nous encourageaient. Pour l'entrée en classe de Seconde, je n'étais pas très décidé... J'ai choisi un bac pro *Services aux personnes et aux territoires*. Le stage dans un service d'activité de jour pour public handicapé m'a permis de trouver ce vers quoi je souhaitais aller : l'éducation spécialisée. D'autres stages ont confirmé ce choix. Ce lycée et cette formation m'ont redonné confiance en moi. Les personnels du lycée essaient vraiment que chacun d'entre nous puisse trouver sa place, ils cherchent des solutions, travaillent à la réorientation de ceux qui n'ont pas trouvé leur voie. J'apprécie particulièrement la proximité avec les professeurs qui nous mettent en responsabilité pour l'organisation des projets par exemple. On est considéré d'égal à égal. Depuis la classe de Seconde, nous préparons notre voyage en Italie. Nous nous occupons de tout, depuis le financement jusqu'aux activités. Seule obligation : visiter un lieu en lien avec notre formation comme une crèche ou un Ephad. »



Mathias Gontero

Terminale professionnelle Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)

Lycée professionnel privé rural des Alpes (LYPPRA) (38)

Henri Bodart

Étudiant en 4^{ème} année
ISA Lille (59)



TÉMOIGNAGES

Après un bac scientifique, Henri intègre l'ISA de Lille : « J'ai toujours été dans le milieu agricole : mes grands-parents étaient agriculteurs, mon père est technicien dans une coopérative agricole d'alimentation des bovins et je passe une partie de mon temps libre sur des exploitations pour aider des amis. L'école et en particulier les nombreux stages en France et à l'étranger m'ont permis d'affiner mon projet professionnel. J'ai effectué des stages en polyculture élevage, en agroalimentaire, dans une exploitation laitière au Canada et comme assistant ingénieur dans une concession agricole. Je n'avais pas d'a priori et j'étais ouvert à tous les domaines ; tous ces stages ont été très enrichissants et m'ont guidé pour mon futur parcours professionnel. Je vais chercher pour ma dernière année un contrat de professionnalisation dans le domaine du commerce du machinisme ou dans le domaine du commerce des équipements d'élevage. » Aujourd'hui en 4^{ème} année, Henri a aussi beaucoup apprécié la vie associative : « C'est une autre forme d'engagement. Vice-Président du bureau des étudiants, je m'implique dans la vie de l'établissement, je suis en contact avec l'ensemble des étudiants et du service pédagogique de l'école. Je participe également depuis 2 ans à la junior entreprise de l'école. Ce sont des façons différentes de découvrir le monde professionnel. »



TROISIÈME

PARTIE

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

UNE PLURALITÉ DE VOIES D'ACCÈS AUX DIPLÔMES

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

En 2019, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a délivré près de 80 000 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 86 % des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par environ 14 % des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis ;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1 % des diplômés.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80 % depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés est passée de 25 % en 2011 à 32 % en 2019.

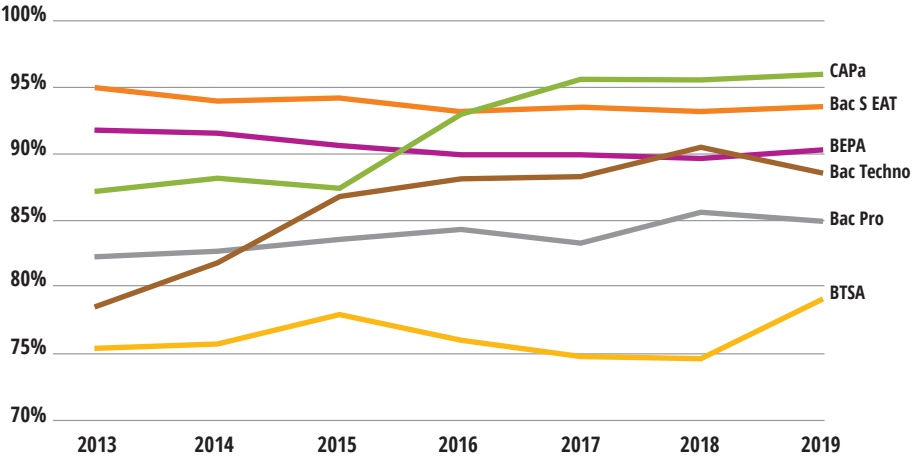
Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans et le Brevet d'Études Professionnelles Agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

En 2019, 28 431 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. 56 % des 28 272 élèves présents en seconde professionnelle agricole en 2015 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole (par voie scolaire) après un parcours en 3 ans sans redoublement et 6 % sont toujours en train de le préparer. 504 élèves en Seconde Professionnelle en 2015 sont partis en baccalauréat Professionnel par apprentissage et ont obtenu leur diplôme. Au total 16 403 apprenants en seconde professionnelle en 2015 en voie scolaire ont obtenu leur baccalauréat Professionnel, soit 58 % de la cohorte de départ.

Les sorties en cours de formation et avant d'obtenir le diplôme par voie scolaire sont fréquentes puisqu'elles ont concerné 37 % des élèves inscrits en seconde (dont un

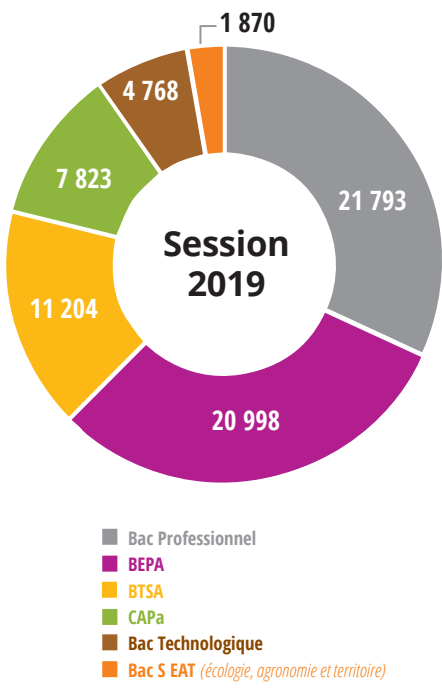
peu moins d'1/3 en terminale) ; ces derniers ont pu intégrer une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme (2 % des élèves en seconde professionnelle en 2015 ont obtenu ce diplôme par apprentissage), une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale, voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par 75 % des élèves entrés en seconde professionnelle.

1- ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DEPUIS LA SESSION 2013

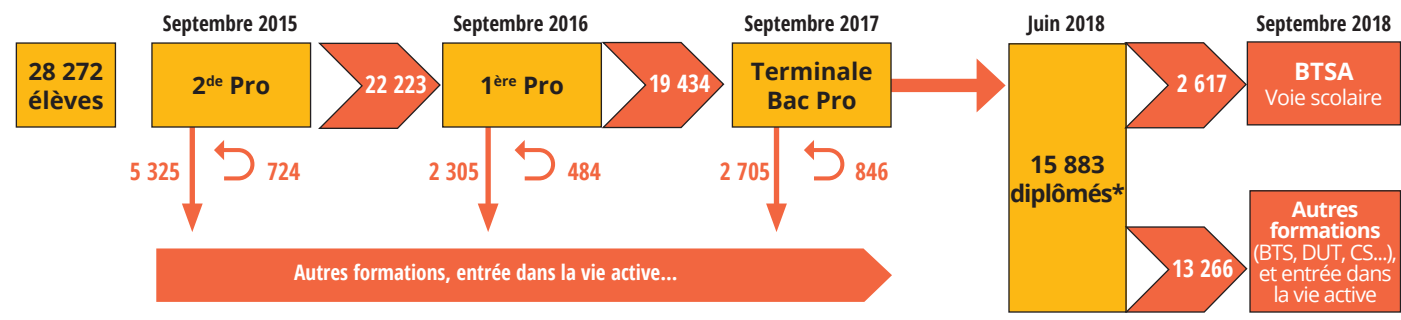


Résultats Baccalauréat (session 2019)		
	Education nationale	Enseignement agricole
Bac Professionnel	82,3 %	85 %
Bac Technologique	88,1 %	88,6 %
Bac S	91,4 %	93,5 %

2- NOMBRE DE DIPLÔMÉS



3- PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE EN SEPTEMBRE 2015



*par voie scolaire

Pour information : en 2018, 15 883 élèves entrés en seconde professionnelle en 2015 sont diplômés par voie scolaire, soit 56,2 %. 504 élèves de la cohorte de départ partis en Bac professionnel par apprentissage ont également obtenu leur diplôme en 2018. Au total 16 387 apprenants ont obtenu leur Bac professionnel en 2018 soit 58% des inscrits en seconde en septembre 2015.

DES PARCOURS DIVERSIFIÉS POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE DES DIPLÔMÉS DU CAP AGRICOLE AU BTSA

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Parmi ces derniers, 54 % des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 57 % des bacheliers vers un BTSA et 54 % des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 56 % des diplômés du CAP agricole, 66 % des bacheliers et 54 % des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. Leur insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs que sont le niveau de diplôme, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76 % des titulaires d'un CAP agricole, 82 % des bacheliers et 90 % des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes, même si elles

existent toujours (plus de femmes en temps partiel et une moins bonne insertion).

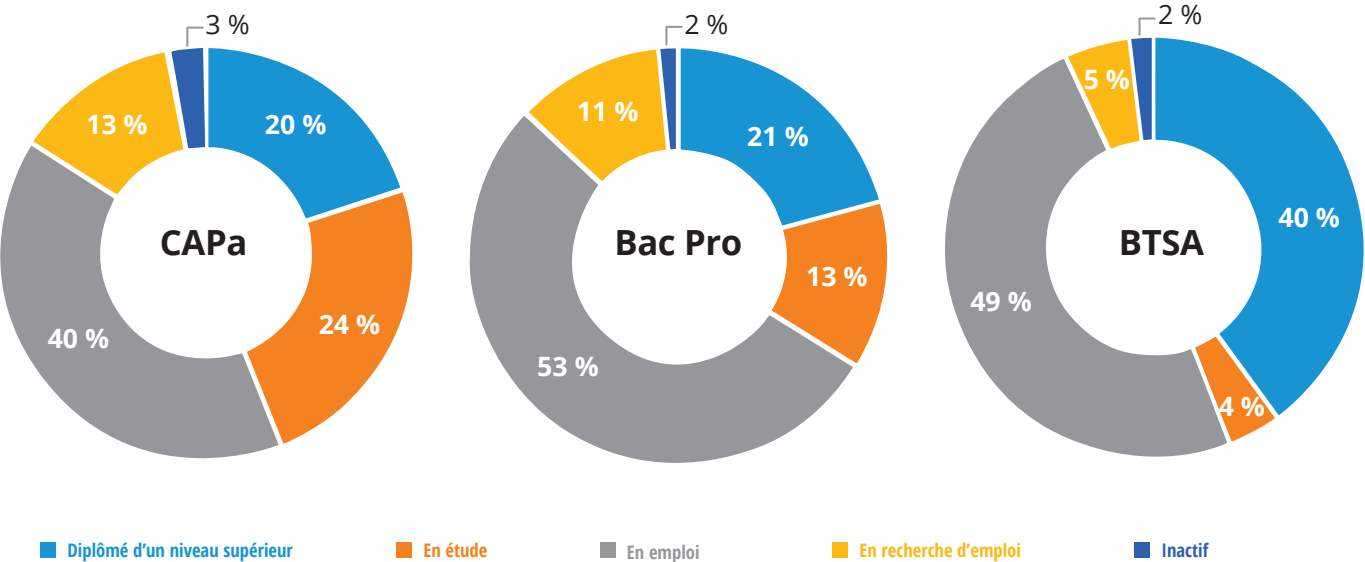
Pour ce qui est du statut d'emploi des diplômés, des disparités existent selon le niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés du BTSA sont majoritairement en CDI (58 % contre 50 % pour les bacheliers et 38 % pour les CAP agricoles). A l'inverse, 40 % des titulaires d'un CAP agricole sont en CDD alors qu'ils ne sont que 34 % chez les bacheliers et 23 % chez les titulaires d'un BTSA.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le Taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA *Productions animales* (95 %) et *Technico-commercial* (95 %) ainsi que pour les diplômés du Baccalauréat professionnel agricole *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Système à dominante cultures* (93 %) et *Agroéquipement* (91 %).

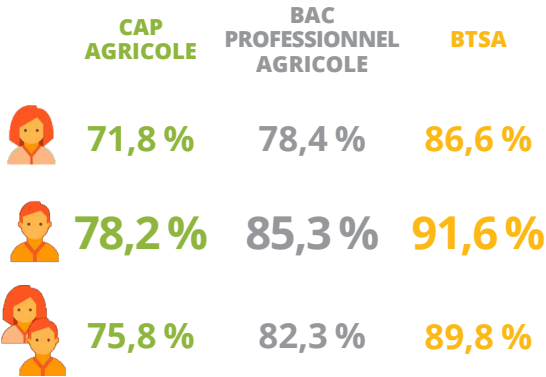
Enfin, la voie de formation s'avère déterminante pour l'insertion professionnelle : les diplômés par apprentissage sont plus

souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques.

1 SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

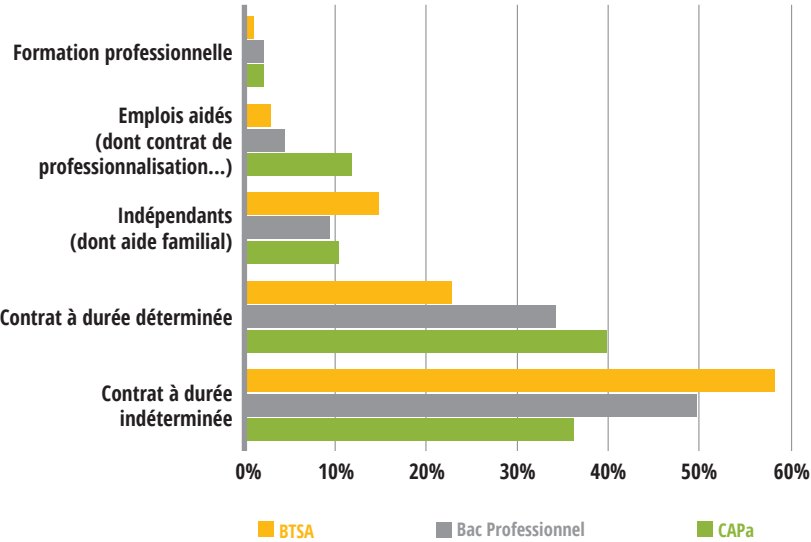


2- TAUX NET D'EMPLOI* TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

3- STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE TRÈS RECHERCHÉS

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 600 diplômes d'ingénieur, 450 diplômes de vétérinaire, 60 diplômes de paysagiste et 150 diplômes de doctorat d'Etat.

84 % des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi six mois après leur sortie de l'école ; ce taux atteint 93 % un an après la sortie de l'école.

Une enquête complémentaire réalisée en 2019 auprès des ingénieurs diplômés en 2014 montre que les principaux indicateurs d'insertion continuent de progresser avec le temps (part de cadres, part de CDI, rémunérations...) et que les ingénieurs formés par la voie de l'apprentissage conservent un avantage dans la durée avec des indicateurs d'insertion encore meilleurs.

Si l'accès à l'emploi est comparable pour les hommes et les femmes, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables. Cela s'explique par les types de secteurs et les fonctions dans lesquels elles exercent. Les secteurs d'activité dans lesquels les ingénieurs sont employés sont divers. Mais

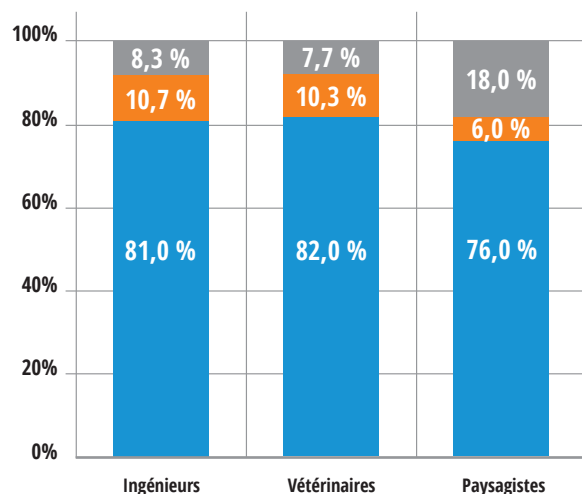
plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises de services (bureaux d'études et de conseil, banques et assurances) et les organisations professionnelles agricoles. Les autres secteurs d'emploi sont notamment le commerce et la distribution, le développement, l'aménagement, l'environnement et le paysage, les industries autres qu'agroalimentaires (pharmaceutique, bois...), la production agricole, les administrations, l'agrofourniture, l'enseignement et la recherche...

La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école, et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

L'insertion professionnelle des paysagistes est caractérisée par un taux d'entrepreneuriat plus important : près de 24 % sont indépendants dans le secteur de la conception et de l'aménagement paysager un an après la sortie de l'école.

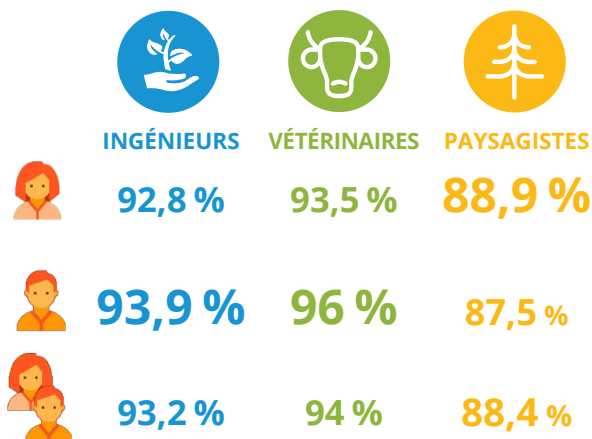
** Les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur 4^{ème} année du cursus vétérinaire et obtenu le diplôme d'études fondamentales vétérinaires. A la fin de la 5^{ème} année du cursus, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.*

1- SITUATION DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN



■ En emploi (dont volontariat) ■ En études ■ Sans emploi

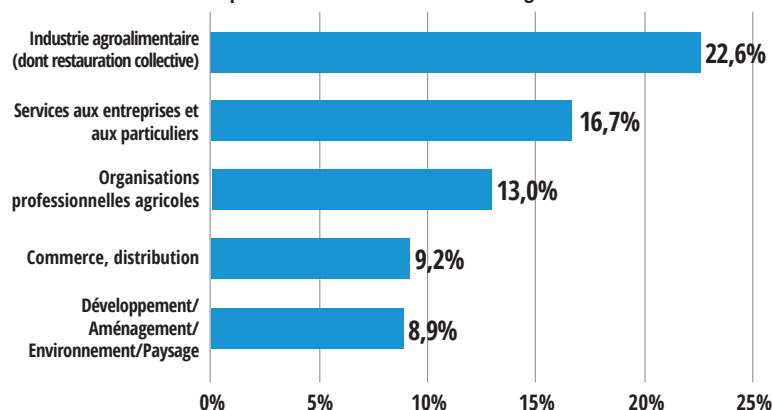
2- TAUX NET D'EMPLOI* DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN



* Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail.

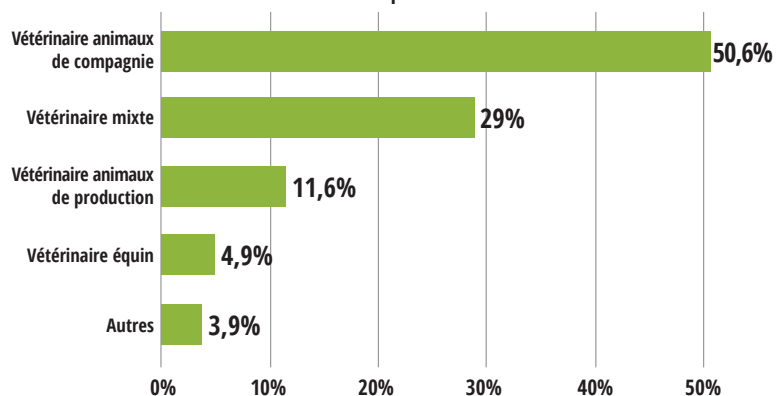
3- SECTEUR D'EMPLOI APRÈS 1 AN

Les 5 premiers secteurs* d'activité des ingénieurs

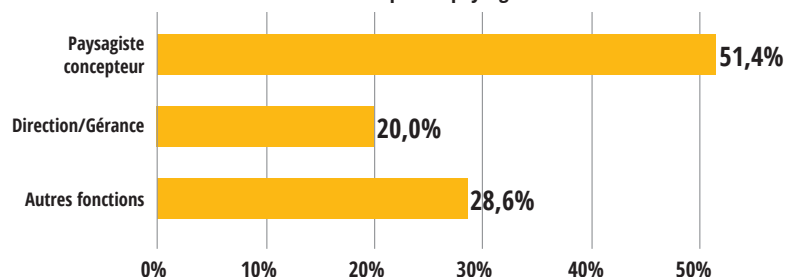


* Les autres secteurs d'emplois sont les autres industries, les productions agricoles, l'administration, l'agrofourniture-agrochimie-agroéquipement, l'enseignement et recherche, etc.

Fonctions exercées par les vétérinaires



Fonctions exercées par les paysagistes



Champ : Diplômés en 2017 des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.



Maxime Perrot

Producteur Bio

Saint-Pol-de-Léon (29)

Maxime Perrot est installé depuis 5 ans. Il a créé son exploitation maraîchère en bio après un Bac professionnel *Conduite et gestion de l'entreprise agricole* (CGEA). « En 1^{ère}, j'ai choisi de continuer en MFR car j'appréciais beaucoup le contact et les relations entre les enseignants et les élèves. De plus, pour moi l'alternance était une évidence, j'ai toujours aidé mes parents qui avaient une exploitation. Après un an comme salarié dans une entreprise de travaux agricoles, j'ai créé mon auto-entreprise pour revendre la production de collègues. Puis j'ai investi dans du foncier 1 hectare 1/2. C'est peu mais cela m'a permis de me lancer. »

Aujourd'hui, Maxime Perrot travaille 40 hectares de terre. « Nous commercialisons 50 % en vente directe et 50 % en circuit long. Avec mon associé, nous sommes très complémentaires. C'est un ancien joueur de foot professionnel qui n'avait aucune connaissance du milieu agricole... Il prend en charge une bonne partie du côté commercial et moi je suis plus sur la production. Dès le début j'ai fait le choix du bio, nous produisons une cinquantaine de légumes différents par an. Aujourd'hui 2 salariés travaillent avec nous et depuis 1 an nous pouvons nous verser un salaire. Nous réfléchissons à des possibilités de transformation de nos produits. »

TÉMOIGNAGES

Depuis 18 mois, Alice Guingal est vétérinaire, salariée d'une clinique vétérinaire mixte au pied des Pyrénées. « J'ai toujours voulu être vétérinaire, mais c'est pendant le DUT génie biologique que j'ai fait le choix de travailler en milieu rural, choix qui s'est confirmé durant ma scolarité à l'école vétérinaire. En 5^{ème} année, j'ai fait un tutorat dans une clinique mixte en milieu rural. Cela permet de faire un stage de 5 mois en clinique.

C'est extrêmement formateur : on est mis en situation et l'on gère des cas pratiques tout en étant, bien sûr, toujours accompagné par un vétérinaire. Je suivais essentiellement les déplacements en rural, mais je me suis aussi formée sur les animaux de compagnie. Ce tutorat permet d'être dans le concret. J'ai gagné en autonomie et en expérience pour mon entrée dans la vie professionnelle. » Pour Alice Guingal, il est très important de « faire un maximum de stages et de multiplier les expériences. C'est ainsi que j'ai pu me rendre compte de l'extrême variété et richesse des activités en clinique mixte : animaux d'élevage, chevaux mais aussi chiens et chats, on est extrêmement polyvalent. J'aime aussi beaucoup le contact avec les gens ; il faut aimer les relations humaines, finalement on fait beaucoup de « social ». C'est humainement très enrichissant. Aujourd'hui, je suis salariée et plus tard sûrement associée, une fois que j'aurai acquis plus d'expérience. Mais toujours en milieu rural ! »



Alice Guingal

Vétérinaire mixte

Montréjeau (31)

En fin de 4^{ème}, Soléna a choisi de s'orienter en Brevet professionnel au lycée de la Tour Blanche. « Moi qui n'aimais pas trop l'école, je me suis tout de suite intégrée et mes notes sont remontées. Je me sentais à l'aise et j'ai commencé à aimer l'école. Je voulais travailler après le brevet professionnel, mais j'ai finalement préféré continuer en Bac professionnel *Commerce spécialité vins et spiritueux*. Au lycée, il y a une exploitation viticole, cela permet de travailler sur la vigne et de bien connaître le produit que l'on sera amené à vendre. La petite taille du lycée permet que les enseignants soient très présents pour les élèves. Dès que l'on est en difficulté, ils sont là pour nous aider. J'aime aussi beaucoup l'internat, c'est très enrichissant : on est aidé pour les devoirs, on peut faire des activités, on peut échanger avec l'ensemble des autres élèves... Je pense que c'est vraiment une expérience à vivre. » Soléna a effectué de nombreux stages dans le secteur agroalimentaire et elle a une idée bien précise pour son avenir : « Après mon bac je pense m'orienter vers un BTS *Négociations*. Mon objectif ? Ouvrir un commerce alimentaire en zone rurale. C'est très compliqué quand on vit à la campagne, dans un petit village, de trouver des magasins. Il faut prendre sa voiture pour aller dans un supermarché. Moi j'ai envie d'aider tous les gens qui ne peuvent pas se déplacer, vendre des produits que je connais et remettre de la vie dans les petits villages. »



Soléna Houinou

Bac Pro commerce « vins et spiritueux »

Lycée professionnel agricole de la Tour Blanche (33)

Charlotte Milhiet

BTSA ACSE

Exploitante agricole



TÉMOIGNAGES

Après un bac technologique *Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant* (STAV) et un BTSA *Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise* (ACSE), Charlotte souhaitait préparer une licence professionnelle pour travailler dans un établissement équestre. « C'était sans compter sur le coup de foudre pour une ferme. Tout était à faire... en 2009 je me suis installée en mon nom grâce entre autres à un prêt Jeunes Agriculteurs avec mon compagnon en « conjoint collaborateur ». Nous avons commencé avec 20 chèvres, traites à la main. Mon conjoint s'est installé en son nom en 2015 et nous sommes maintenant en GAEC.

Aujourd'hui, nous avons une centaine de bêtes. Nous transformons l'intégralité du lait. 70 % des fromages sont en circuit très court et 30 % sont vendus à des épiceries, des fromagers, des petites et moyennes surfaces. Nous sommes en conversion pour passer en agriculture biologique. » Pour Charlotte, le BTSA ACSE est très général, « il permet la compréhension globale de la ferme et d'avoir un avis critique sur sa propre structure. Les stages permettent d'ouvrir sur des pratiques différentes : j'ai travaillé dans 3 exploitations très différentes : 750 chèvres, 40 chèvres en montagne et 60 chèvres en bio. C'est très formateur. »



Thibaut Goulliat

CAP Bûcheron et BP entrepreneur de travaux forestier

EPLEFPA Étang sur Arroux (71)

Plus jeune bûcheron de France à 15 ans, Thibaut Goulliat est un amoureux de la forêt. « Après un CAPa *Bûcheronnage* et un brevet professionnel *Entrepreneur de travaux forestiers*, je suis entré sur concours à l'ONF et j'y travaille depuis 23 ans.

Mes missions sont très diverses, cela va de l'entretien des lignes forestières, des parcours pédestres aux plantations en passant par l'accueil du public en forêt. J'aime travailler toute la journée dans la nature et être autonome. Ma formation m'a apporté toutes les bases et je continue à me former régulièrement.

C'est un métier où il est possible d'évoluer si on le souhaite vers plus de spécialisation, tout en restant en contact étroit avec la nature. J'ai fait mon CAP en apprentissage et je trouve que c'est la meilleure façon d'apprendre car on est tout de suite au contact du monde du travail.

C'est un métier difficile mais si on aime la nature, la forêt, il faut passer au-delà des difficultés car c'est un métier qui apporte beaucoup de satisfaction. Souvent nous recevons des jeunes en stage ou en apprentissage, comme moi il y a quelques années. J'apprécie beaucoup de pouvoir les aider dans leur formation et de leur transmettre ainsi la passion de mon métier. »

TÉMOIGNAGES

Thibaut Dutertre

Paysagiste concepteur

Diplômé de l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) (78)



Thibaut décide de s'orienter vers un BTSA *Aménagement paysager* par apprentissage car il veut une formation concrète. « C'était pour moi une façon de revenir aux études en les adossant à une pratique, c'est une opportunité extraordinaire et un atout pour l'insertion professionnelle : la formation scolaire et la pratique en entreprise en même temps. »

Après l'obtention de son BTSA, il intègre l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP). « Là encore, comme pour le BTSA, j'ai souhaité continuer après la première année en apprentissage. J'ai pu ainsi me former dans 2 agences en région parisienne puis à Chartres. L'apprenti est également un plus pour les entreprises, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, s'il n'est effectivement pas opérationnel à 100 %, il apporte un autre regard, ce qui est souvent très apprécié et deuxièmement si le jeune représente une charge de temps supplémentaire pour l'entreprise c'est aussi pour elle l'opportunité de former un jeune qu'elle embauchera par la suite. »

L'insertion professionnelle de Thibaut a été rapide : « j'ai postulé pendant l'été et j'avais une proposition d'embauche avant d'être diplômé en septembre dernier. »

Comptable pendant une dizaine d'années, Gérald Cathala a néanmoins continué à entretenir l'olivieraie familiale de 9 hectares. En 2007, il décide de préparer le certificat de spécialisation *Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation* en vue de s'installer. Il va alors mener pendant quelques années deux activités en parallèle : la gestion de son exploitation oléicole qui s'étend aujourd'hui sur 20 hectares et le contrôle des exploitations oléicoles sous Appellation d'origine protégée (AOP) pour un organisme d'inspection.

« Cette double activité m'a permis de rencontrer d'autres exploitants et d'approfondir mes connaissances en échangeant sur les pratiques. »

Depuis 2014, il travaille à plein-temps sur son exploitation. Médaillé à plusieurs reprises, il est également trésorier du syndicat de l'Olivier de la Vallée des Baux de Provence. Depuis quelques mois, il réalise également des vacations au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence pour former des stagiaires.

En 2016, il a fait le choix d'arrêter la commercialisation de son huile d'olive pour se consacrer pleinement à la production d'olives. Un choix qui lui a permis d'augmenter considérablement sa production en 2017.



Gérald Cathala

Titulaire du CS *Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation*

EPLEFPA Les Alpilles (13)

Marion Callerland

Ingénieure
Chargée de mission entreprise

AgroSup Dijon (21)

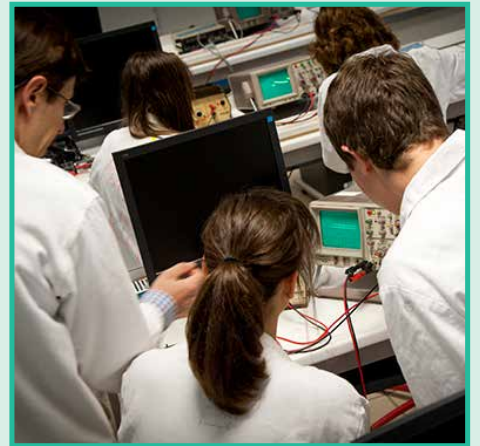


TÉMOIGNAGES

Après un bac S et quelques mois en classe préparatoire *biologie, chimie, physique et sciences de la terre* (BCPST), Marion décide de se réorienter en licence de Biologie : « Je connaissais le concours B qui s'adresse aux diplômés d'une licence. Aujourd'hui les écoles d'ingénieurs proposent de plus en plus de passerelles, ce qui permet une diversité des étudiants. »

Cette mixité est une vraie valeur ajoutée qui nous permet de travailler en complémentarité : les étudiants qui viennent de classe préparatoire sont très structurés, ceux de DUT ont développé un côté pratique et ceux de licence savent travailler en autonomie. » Pour Marion, les stages lui ont permis d'orienter ses choix professionnels : « J'ai effectué mon stage ouvrier de 1^{ère} année dans une micro brasserie, puis j'ai choisi d'effectuer ma 3^{ème} année en alternance dans une grande entreprise. »

Cette entreprise m'a proposé un poste dans la continuité de mon contrat de professionnalisation. Je suis aujourd'hui chargée de mission assistance industrielle en CDI. L'alternance a favorisé mon insertion dans le monde professionnel et m'a donné la possibilité d'être immédiatement opérationnelle. J'ai la chance d'être dans une entreprise où les possibilités d'évolution sont nombreuses. »



QUATRIÈME

PARTIE

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

Lune des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour leur territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs *Chef de projet de partenariat* et *Tiers temps* ont été mis en place.

Depuis 2003, le dispositif *Chef de projet de partenariat* a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sont mis à disposition des établissements afin de mener à bien ces projets.

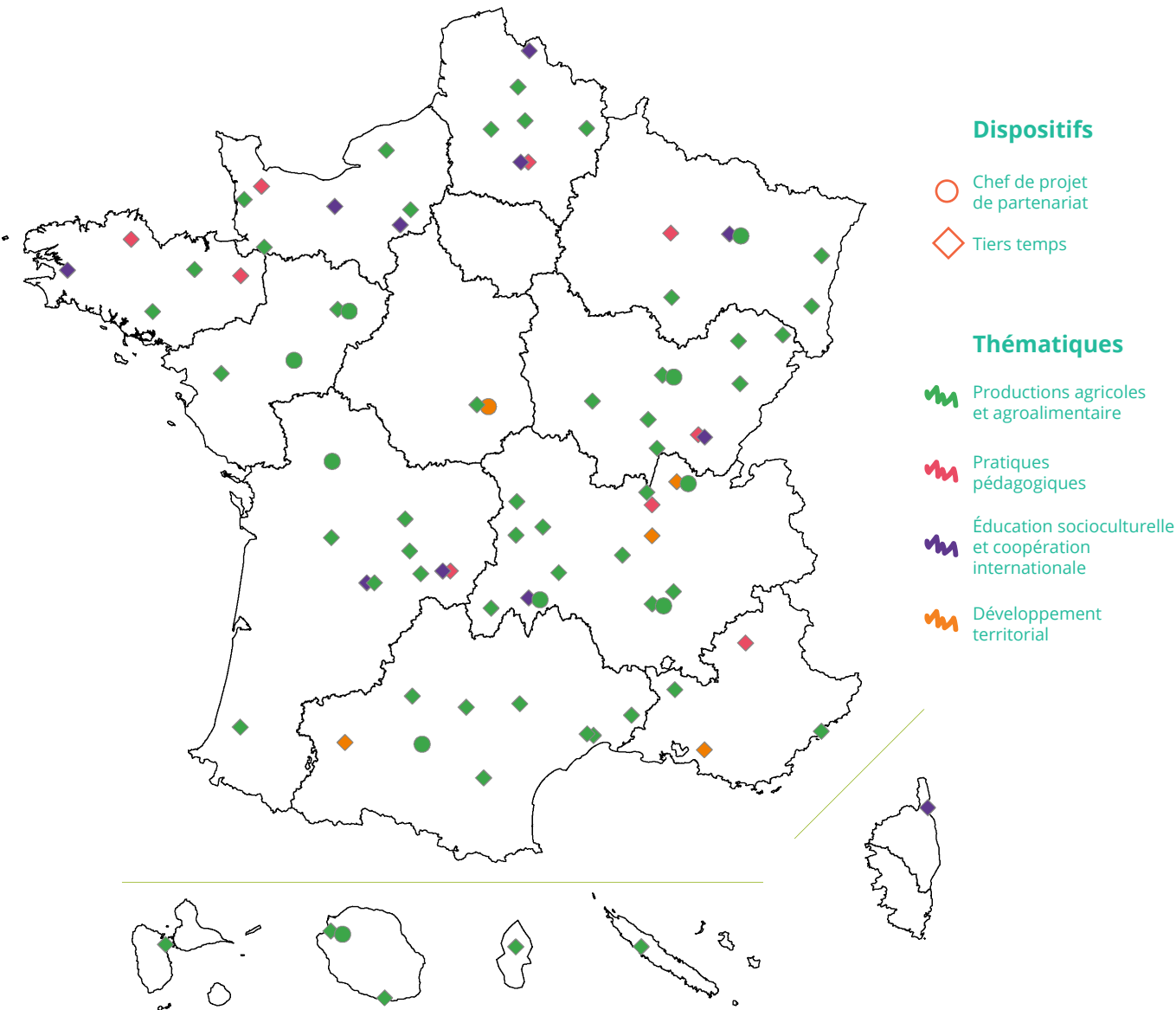
Par ailleurs, le dispositif *Tiers temps*, créé en 2007, permet à des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets contribuant à l'animation et au développement des territoires.

Les projets retenus dans ce cadre permettent de contribuer significativement à la mission d'animation et de développement des territoires et font partie des orientations prioritaires du ministère.

En 2018, ce sont 86 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours sur les thématiques suivantes : l'évolution des pratiques agricoles et d'élevage (dispositifs en faveur de la transition agro-écologique, bien-être animal, réduction des intrants de synthèse et fossiles), l'alimentation (réflexions sur les systèmes alimentaires locaux et durables, actions d'éducation à l'alimentation, évolution des modes de transformation et de commercialisation), la biodiversité (projets d'écologie du paysage, de biodiversité domestique), l'énergie (mise en place d'actions de diagnostics énergétiques, bilans carbone, économies d'énergie, et production d'énergie), le développement

durable (changement climatique, déchets, eau), les pratiques pédagogiques et éducatives (climat scolaire et éducation à la citoyenneté, handicap) et la coopération internationale.

LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS *CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS*



DES EXPLOITATIONS ET DES ATELIERS TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

Au sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques tiennent une place toute particulière. Ces unités de production à vocation pédagogique, assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

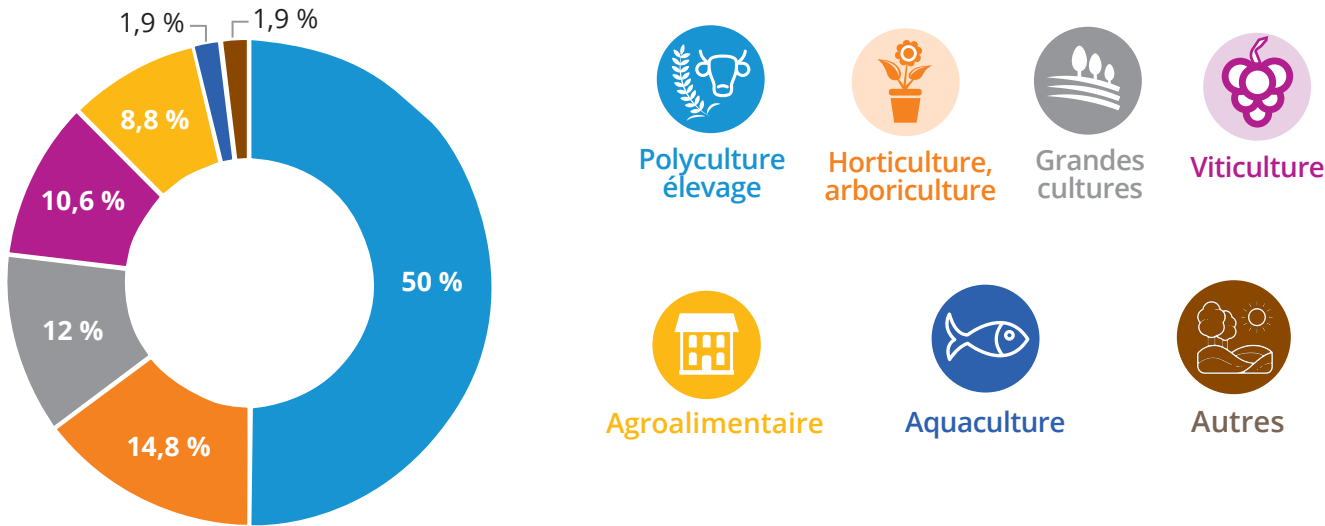
- Une fonction de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- Une fonction de production et de commercialisation ;
- Une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement des territoires.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

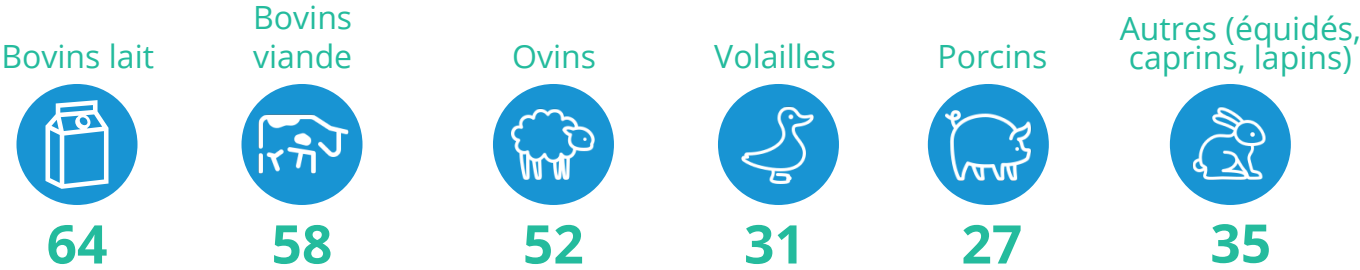
La *ferme enseignement agricole* regroupe 192 exploitations agricoles, 26 ateliers technologiques agroalimentaires et 9 centres équestres qui s'étendent sur 18 900 hectares. La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 32 % sont spécialisées dans l'horticulture et 26 % dans les grandes cultures.

Avec la mise en œuvre du plan d'action Enseigner à produire autrement, les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole participent à la transition vers des systèmes de production alliant performances économique, sociale et environnementale. Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR).

1- TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES

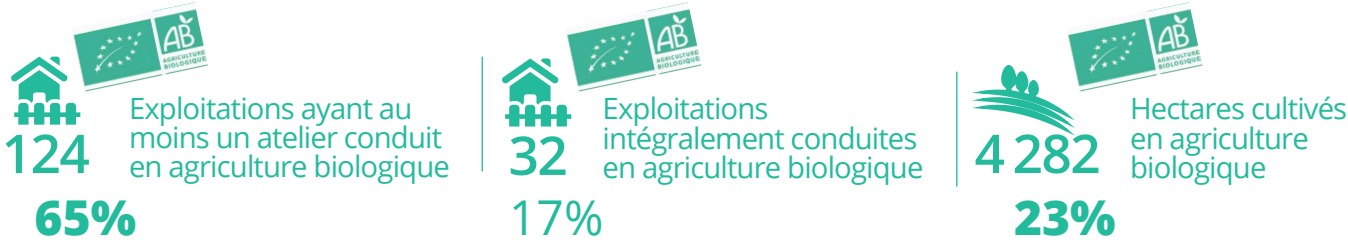


2- ATELIERS D'ÉLEVAGE AU SEIN DES EXPLOITATIONS*



* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

3- L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2019, 147 sections sportives de l'enseignement agricole étaient proposées, 122 dans les établissements publics et 25 dans les établissements privés.

En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquilifiantes, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation participe à l'animation et au développement

des territoires. C'est notamment le cas dans les régions où la pluriactivité combinant activités agricoles, entretien de l'espace rural et encadrement d'activités sportives est courante.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre du temps périscolaire, via les Associations des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, les ALESA favorisent ainsi leur engagement citoyen. Elles sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements, où elles mettent en œuvre des pratiques socioculturelles et de loisirs par et pour les jeunes.

De plus, chaque établissement a la possibilité de mettre en œuvre un enseignement

facultatif intitulé *Pratiques culturelles et artistiques* à raison de 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est alors pris en compte dans la délivrance des diplômes de bac professionnel, bac général, bac technologique STAV et CAPa.

Pour découvrir la diversité des projets socio-culturels conduits par les établissements agricoles et leurs enseignants, le réseau *Animation et développement Culturel* de la DGER s'est doté d'une lettre numérique trimestrielle, l'ADC.

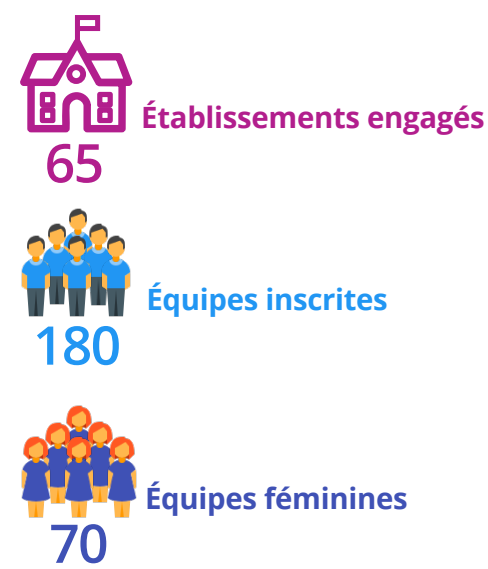
Suivre le lien :

<http://education-socioculturelle.ensfea.fr/adc-lettre-info/>

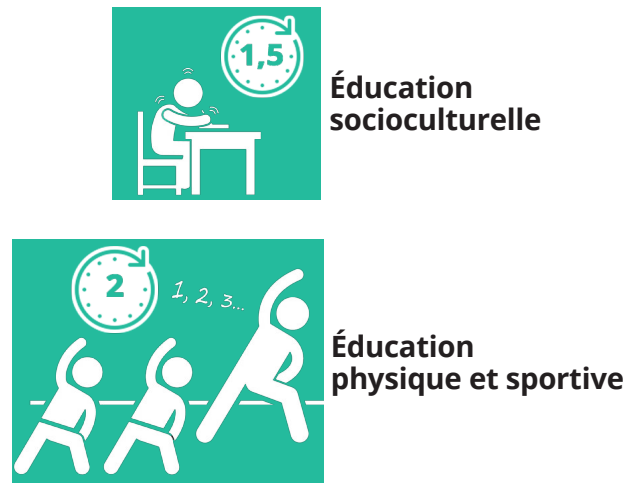
1- SECTIONS SPORTIVES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



2 – CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES 2018



3 – ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : HORAIRE HEBDOMADAIRE



DE FUTURS PROFESSIONNELS OUVERT À L'INTERNATIONAL

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde, et conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

24 952 mobilités effectuées en 2018-2019 témoignent du dynamisme de tous les publics de l'enseignement agricole : élèves, étudiants, apprentis, personnels et stagiaires en formation professionnelle continue.

L'Europe est le premier choix des apprenants avec plus de 87 % des mobilités effectuées. Les mobilités vers les 34 pays participant au programme européen Erasmus+ devraient encore augmenter avec le renforcement de ce programme prévu pour la période 2021-2027, d'autant

que l'enseignement agricole est doté d'un réseau efficace d'appui au montage des projets Erasmus+.*

Le continent américain attire 6 % des apprenants, 4 % choisissent l'Afrique, moins de 2 % l'Asie ainsi que l'Océanie.

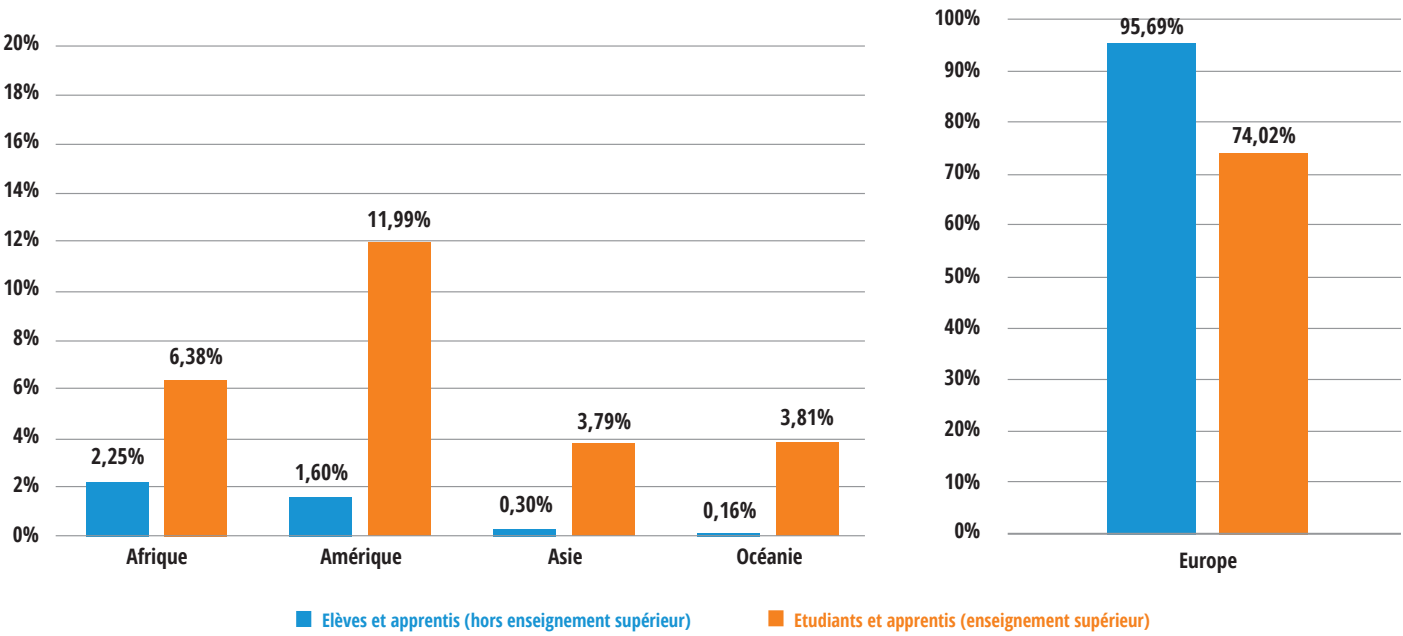
Cette ouverture sur le monde est facilitée par un fonctionnement en réseau soutenu par la DGER. A titre d'exemple, le réseau *Pologne* fédère 66 établissements publics et privés français de l'enseignement agricole et a facilité 910 mobilités d'apprenants vers la Pologne sur l'année 2018-2019. Elle est également encouragée par la stratégie Europe & international 2018-2022 du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, qui soutient l'amorçage de nouveaux partenariats. C'est par exemple le cas pour le Japon, avec la mise en place d'un partenariat impliquant 12 EPL.

Outre les partenariats et les échanges, la mission de coopération internationale repose également sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. A ce titre, le réseau *Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale* (RED) de l'enseignement agricole forme et accompagne les acteurs de l'enseignement

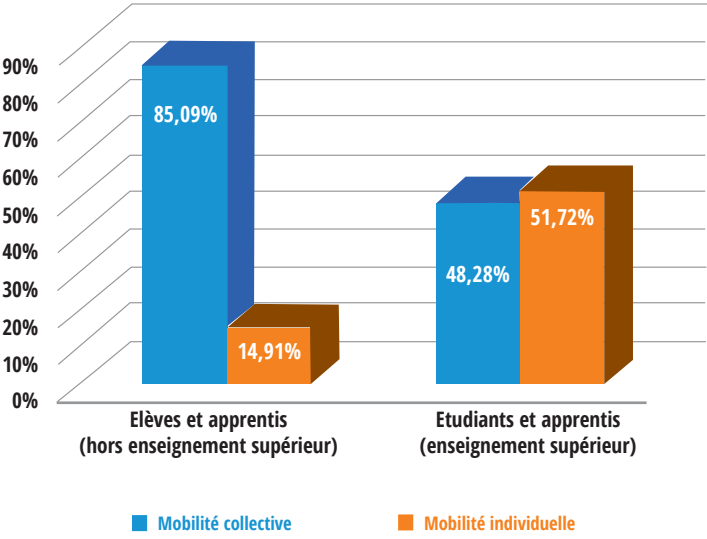
agricole sur des thématiques transversales (préparation et valorisation de la mobilité, accueil, vivre ensemble, inter-culturalité...). Le RED propose des outils pédagogiques et organise notamment des formations spécifiques à la citoyenneté européenne.

* Les pays participant à toutes les actions du programme sont les pays membres de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie. Les organismes des pays partenaires (voisinage européen de l'Est, Amérique, Asie et zone Afrique) peuvent prendre part à certaines actions du programme selon des conditions spécifiques.

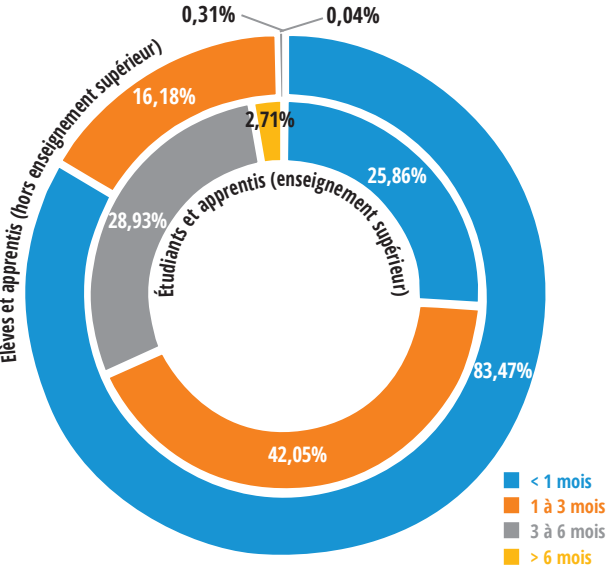
1- MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2018-2019



2- PART DES MOBILITÉS SELON LE STATUT DE L'APPRENANT



3- DURÉE DES SÉJOURS EN MOBILITÉ INDIVIDUELLE SELON LE STATUT DE L'APPRENANT





Dominique Chargé

Agriculteur

Président de COOP de France,
Président du CA de l'institut Agro (35)

Après un BTSA *Techniques agricoles et gestion de l'entreprise* (TAGE) en formation continue, Dominique Chargé est pendant 4 ans formateur en centre de formation avant de s'installer dans une exploitation qui compte aujourd'hui 3 associés et un salarié. Après avoir assumé des responsabilités importantes au sein de la filière laitière, il est président de Coop de France depuis décembre 2018.

« Il est important que l'enseignement agricole technique et supérieur garde un ancrage rural au plus près des territoires et des préoccupations des professionnels. Nos filières agricoles et agroalimentaires ont de grosses difficultés à recruter. Nous voyons pour l'enseignement agricole une opportunité à saisir avec la réforme de la formation professionnelle. Le rôle renforcé des branches professionnelles en matière d'apprentissage devrait permettre d'appuyer les liens entre les CFA et les professionnels en vue d'une meilleure adéquation entre les compétences nécessaires en entreprise et l'offre de formation proposée par les établissements agricoles. Les performances de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation dans cette période de transition commencent par le maillage territorial et le maintien d'une formation de qualité qui donne aux futurs professionnels une vision systémique de l'agriculture. »

TÉMOIGNAGES

Denis Chatelain

Directeur
de l'Atelier technologique horticole
Horti-Pôle Evreux (27)

Denis Chatelain a effectué sa formation et son parcours professionnel dans l'enseignement agricole.

« Après un BEP et un BTA, j'ai passé un BTSA *Gestion et protection de la nature*. Enseignant puis formateur en CFA et CFPPA, je suis depuis 2014 directeur de l'atelier technologique horticole du lycée d'Evreux. C'est un site extrêmement important dans l'écosystème d'un lycée agricole ; c'est un lieu de 4,5 hectares qui permet à nos 450 apprenants de participer à la production horticole, de s'entraîner à la conduite d'engins, à la maçonnerie paysagère et d'appréhender les savoir-faire du paysage. 5 000 m² sont dédiés à l'expérimentation de techniques paysagères. Nous n'utilisons aucun produit phytosanitaire et nous travaillons en lutte intégrée. »

Pour Denis Châtelain, « le confort de travail et d'apprentissage des apprenants est primordial. Nous sommes également très attachés à notre mission d'animation et de développement des territoires. Ainsi, tous les plateaux d'expérimentation sont ouverts au public pour les sensibiliser aux nouvelles approches. Nous allons également moderniser la structure pour travailler sur l'efficacité énergétique de notre atelier. »



Ingénieur agronome après un BTSA *Production animale*, Hervé Longy a été tour à tour enseignant puis directeur de l'exploitation du lycée agricole de Tulle-Naves (19). Il est aujourd'hui animateur national « élevage et signe de qualité » de Réso'them, un collectif d'animateurs de l'enseignement agricole pour accompagner la transition agro-écologique. »

Le collectif Réso'them compte 10 animateurs dans toute la France dans tous les secteurs, depuis l'énergie à la production en passant par la transformation. Leur mission : aider les lycées agricoles dans toute la France à mettre en place les démarches agro-écologiques dans les enseignements et dans les pratiques.

« Chaque établissement souhaite aller vers plus de qualité. Certains modèles n'ont plus lieu d'être, il faut faire monter en gamme les systèmes d'élevage. Pour ce faire, nous travaillons avec les enseignants, les directeurs d'exploitation pour former des jeunes qui seront en capacité de repenser le système dans son intégralité plutôt que de l'améliorer. Nous mettons en place une méthode d'analyse pour que le système soit reconçu d'un point de vue social, économique et environnemental et soit en adéquation avec la démarche agro-écologique. »



Hervé Longy

Animateur national (élevage et signe de qualité)

Réso'them

Pauline Herbemont

Directrice de l'exploitation agricole

Lycée agricole Georges Pompidou
Aurillac (15)



TÉMOIGNAGES

Diplômée de l'École d'ingénieurs de Purpan, Pauline Herbemont a été monitrice d'équitation durant 6 ans avant de devenir professeure certifiée d'enseignement agricole (PCEA) en zootechnie. Après quelques années d'enseignement, elle devient directrice de l'exploitation du lycée agricole d'Aurillac.

« L'exploitation est en bovin mixte : 50 vaches laitières produisent le lait pour le Salers et le Cantal AOP Bio transformé sur l'exploitation. Du lait est aussi livré à l'École nationale des industries laitières et des viandes (ENILV) qui produit du Bleu d'Auvergne AOP Bio. Il y a également 45 salers allaitantes dont certaines en Label Rouge. L'exploitation agricole d'un lycée, c'est une ferme comme les autres en termes de production. On a en plus un rôle de formation en participant à tout ce qui peut servir le territoire. On accueille des formations du Groupement de Défense Sanitaire et les enseignants du lycée, de l'UFA et du CFPPA sont invités sur tous les événements. Cela permet des échanges entre les différents publics. Sur l'exploitation, on décline tous les aspects du plan *Enseigner à produire autrement*. Les jeunes ont un ancrage territorial très fort mais ils sont également ouverts sur le monde. Des élèves de 2^{de} générale participent à un projet de la fondation Landestini sur l'alimentation durable avec des élèves du Bronx qui viendront passer 3 semaines au lycée. Ils échangent sur leur pratiques, leurs habitudes, etc. »



Betty Labeau

**BTSA Analyse et Conduite des
Systèmes d'Exploitation (ACSE)**

Lycée agricole de Laval (53)

Engagement : voici le mot qui pourrait définir Betty qui entame sa 4^{ème} année dans l'enseignement agricole mais également comme déléguée des élèves des Pays de la Loire au niveau national. « C'est mon second mandat. Dès la classe de 2^{de}, j'ai été élue. Je suis quelqu'un qui aime représenter les autres et défendre des idées. Cela m'a permis de prendre très vite des responsabilités, de porter la voix des élèves, de participer au travail de valorisation de l'enseignement agricole. A titre personnel, cela m'a fait grandir. C'est un rôle riche de rencontres : avec d'autres délégués, avec des personnalités. J'ai, entre autres, participé à des échanges avec des ministres, avec le directeur général. On est amené à réfléchir et à s'exprimer sur des sujets qui, au départ, ne nous étaient pas connus. C'est important de porter la voix des jeunes et j'apprécie le rôle qui nous est confié. On sent que nos avis sont importants et nous sommes souvent sollicités sur des sujets comme l'égalité, le développement durable, l'avenir de nos métiers... » Betty veut se spécialiser dans le secteur équin. « J'ai très envie de partir à l'étranger pour découvrir d'autres façons de travailler et en particulier les systèmes innovants dans les écuries de chevaux de sport. Mon rôle de déléguée m'a également donné envie de prendre des responsabilités dans des organisations professionnelles ou sociales. »

TÉMOIGNAGES

Dès son arrivée en classe de seconde, Océane s'est plu dans ce lycée, petit par la taille mais grand par le nombre d'activités proposées. « Les activités sont en lien avec nos formations et nous font aussi découvrir des sujets nouveaux. Depuis 3 ans, je suis élue au Parlement des jeunes pour l'eau à l'agence de l'eau Nord-Artois-Picardie, la seule agence de l'eau en France à avoir une politique jeunesse. On se réunit 3 fois par an avec des jeunes d'autres établissements pour travailler sur des sujets comme la pollution des eaux fluviales. On a aussi des échanges avec des élèves du Maroc, ou Bulgarie sur des thématiques qui impliquent nos pays. Avec ma classe, on met en place des chantiers avec réouverture de milieux spécifiques (zones humides, espaces naturels sensibles...), des suivis scientifiques ou des suivis de populations, des études et sorties ornithologiques, des classes vertes qui nous permettent de découvrir les atouts et particularités de notre région. Je sais maintenant que je veux me spécialiser dans un métier en relation avec l'eau et l'environnement. Je pense faire un BTS et trouver une formation pour devenir ingénieur de l'eau. Je suis également écoresponsable, on fait des animations pour des élèves de la maternelle au collège sur l'environnement, le tri sélectif, la pollinisation. On veut leur montrer que l'environnement c'est important et qu'il faut changer les comportements pour ne pas mettre en danger notre futur ! »



Océane Rodrigues

**Bac professionnel Gestion des milieux
naturels et de la faune (GMNF)**

EPLEFPA des Flandres (59)

Après un baccalauréat Scientifique et une préparation *Biologie chimie physique sciences de la serre* (BCPST), Fanny intègre l'école d'ingénieurs agronomes AGROCAMPUS OUEST. « J'étais hésitante, je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire. J'ai eu l'opportunité après ma 1^{ère} année d'une orientation vers un double diplôme. J'ai donc fait un master International en développement rural : 6 mois d'université à Gand, puis 6 autres à Berlin, et enfin 1 an à Séoul ! J'ai apprécié de découvrir des approches de travail très différentes : en Europe, beaucoup d'autonomie et de travail personnel ou en groupe, avec une grande place accordée à l'analyse et à l'esprit critique, en Corée, un travail intensif très encadré avec beaucoup de théorie... En rentrant à AGROCAMPUS OUEST, je souhaitais reprendre un cursus avec des matières techniques tournées vers l'agronomie afin de compléter les compétences en sciences sociales et en économie acquises durant mes 2 ans d'études à l'étranger. C'est ainsi que j'ai découvert la spécialité *Agroecology* en anglais. Cela m'a permis de continuer à pratiquer l'anglais, de revenir à une dimension technique et de travailler sur des thématiques très actuelles de la recherche agricole. Ce cursus permet également de travailler en collaboration avec des étudiants étrangers, de confronter nos expériences, de s'enrichir mutuellement. Actuellement, je suis en Doctorat d'économie, financé par un projet européen. J'espère pouvoir avoir une nouvelle expérience dans un environnement international. Quand on est parti une fois, on a envie de repartir ! »



Fanny Le Gloux

Doctorante en économie à l'INRAE
Rennes (35)

Paul Menard

Animateur réseau coopération
internationale

Lycée horticole de Dardilly (69)



TÉMOIGNAGES

Pendant sa formation en école d'ingénieur, Paul Ménard découvre la coopération internationale dans l'enseignement agricole.

« Une année de césure au Canada puis en Allemagne grâce à une bourse Léonardo m'a permis de découvrir tout l'intérêt d'une mobilité à l'étranger. Lorsque je me suis orienté vers l'enseignement j'ai choisi l'enseignement agricole entre autres pour sa dimension internationale. »

Professeur de biologie-écologie, Paul Ménard est également animateur national pour la zone Roumanie-Bulgarie.

« Il s'agit de fédérer les acteurs en France de tout l'enseignement agricole pour faciliter la coopération et la mobilité en direction des pays où l'accueil de jeunes européens en France mais aussi la mobilité des personnels ou celle de professionnels qui souhaitent développer des compétences particulières. Depuis la rentrée 2018, je coordonne également les concours des jeunes européens au Salon International de l'Agriculture : sélection des jeunes candidats, gestion de la connaissance d'autres systèmes éducatifs... »



**CINQUIÈME
PARTIE**

**UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION**

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.

À ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 22 Réseaux mixtes technologiques (RMT), dont 20 RMT nouvellement agréés depuis le 1^{er} janvier 2020. Ils rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour participer à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur. Une centaine d'exploitations de l'enseignement agricole est ainsi membre du réseau DEPHY, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires.

Mobilisant les acteurs de la recherche et du développement agricole, ce réseau a

pour but d'éprouver et de déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants. Le projet Educ'Ecophyto, porté par la Bergerie Nationale et qui implique 11 établissements pilotes en matière de transfert pédagogique de ces bonnes pratiques, va se poursuivre par un projet de plus grande ampleur. Du nom de Ecophyto'TER, ce projet implique cette fois 33 établissements avec un rayonnement territorial marqué.

L'enseignement agricole est également partenaire des projets *Innovations* et *Partenariat* qui bénéficient d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. Une centaine de projets sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du plan d'action *Enseigner à produire autrement*, le CASDAR a aussi financé trois appels à projets sur la transition agroécologique (AAP TAE) entre 2014 et 2016. 43 projets lauréats ont impliqué 64 établissements sur les 216 que compte

l'enseignement agricole public. Un nouvel appel à projet a permis de sélectionner, en 2019, 11 nouveaux projets mobilisant 26 établissements de l'enseignement agricole public et privé. Ces projets portent sur des sujets aussi variés que l'autonomie fourragère et alimentaire, l'agroforesterie, la biodiversité, la polyculture élevage et les grandes cultures, transformer et commercialiser autrement.

Ces projets CASDAR TAE sont une opportunité d'entrer dans une pédagogie de projet, en renforçant et consolidant les liens avec les partenaires au sein des territoires. Pour les Etablissements du dispositif national d'appui, les animateurs Reso'Them et les chargés de missions « Animation des territoires, développement, expérimentation et innovation des exploitations » en DRAAF/SRFD qui ont accompagné ces projets, les conditions de réussite sont maintenant mieux identifiées. Une réelle impulsion a été donnée pour que se continue et s'amplifie ce mouvement de fond autour de la transition agroécologique.

Vétérinaire de formation, Isabelle Leboeuf décide d'intégrer un lycée agricole après 10 ans d'exercice en clinique vétérinaire : « j'étais très attirée par l'agriculture et l'élevage et j'ai tout de suite été passionnée par les missions de l'enseignement agricole, le contact avec les jeunes, la variété des thématiques et les relations avec la profession.

En 2014, on m'a proposé un tiers-temps pour travailler sur la valorisation de l'exploitation agricole du lycée qui comporte un atelier de 65 vaches laitières et une porcherie produisant 3 500 porcs par an, élevés sans antibiotique depuis la naissance à l'abattage. Cela impliquait la recherche de partenaires professionnels, d'instituts de recherche pour travailler sur différentes thématiques.

Dans ce cadre, un colloque sur l'utilisation raisonnée des antibiotiques en élevage a été organisé au sein de l'EPLEFPA et a permis de réunir des partenaires qui, finalement, ne se croisent pas souvent : des professionnels, des enseignants, des vétérinaires, des élèves. Dans tous les projets, les jeunes sont associés et sont ainsi au cœur des problématiques sociétales et en contact avec les professionnels. »



Bruno Tisseyre
Professeur en agriculture de précision
Montpellier SupAgro (34)



TÉMOIGNAGES

Professeur titulaire de la chaire d'entreprise AgroTIC qui réunit 24 entreprises de production et de service en agriculture, Bruno Tisseyre est co-responsable de l'option d'ingénieur. Son objectif : former des ingénieurs agronomes avec une deuxième compétence, celle de l'agriculture numérique. « Nous devons former, en dernière année de spécialisation, des ingénieurs qui doivent être prêts à l'emploi, donc nos enseignements doivent être professionnalisants. Notre enseignement est alimenté par nos activités de recherche. Toutefois, afin de rester en phase avec la demande sociale, nous devons rester conscients des besoins du monde professionnel. Le travail concret avec les entreprises permet d'identifier les formations à mettre en place.

Le Mas numérique, site de démonstration de technologies numériques innovantes déployé sur le domaine viticole du Chapitre (34), est une sorte de laboratoire vivant. Avec la chaire AgroTIC, il complète notre partenariat avec les entreprises en proposant un outil de formation et de démonstration pour les étudiants et les professionnels du secteur viticole. C'est une référence pour les viticulteurs et bien sûr pour la formation de nos ingénieurs qui ont accès à un lieu en permanence à jour technologiquement. Cela nous permet d'imaginer de nouveaux enseignements, de bâtir des projets collectifs. Ces dispositifs innovants permettent de construire des ponts entre agriculture, recherche, formation et entreprises. »

Isabelle Leboeuf
Vétérinaire - Professeure de Zootechnie
EPLEFPA Saint-Lô Thère (50)

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PARTENAIRES D'INSTITUTS DE RECHERCHE

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage mènent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la double performance économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle. La recherche conduite au sein de ces établissements s'appuie sur :

- 98 unités mixtes de recherche, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de

l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

- 32 unités propres de recherche, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;
- 1 050 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;
- 636 doctorants dont 377 inscrits à l'école doctorale ABIES (Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé).

Afin d'accompagner et de valoriser l'agriculture et l'alimentation de demain, notre système d'enseignement supérieur agricole doit s'adapter. C'est pourquoi deux ensembles complémentaires ayant vocation à structurer cet enseignement en France ont été mis en place :

- Un établissement « leader » dans les sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, membre d'une université de premier rang international, l'Université Paris-Saclay ;

- Et un établissement « leader » sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement, composé d'écoles fortement ancrées dans les territoires et en lien avec les filières, issu du rapprochement initial de Montpellier SupAgro et AGROCAMPUS OUEST. Cet établissement aura également un rôle majeur à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'alimentation en apportant son appui à l'enseignement technique agricole.

Ces deux champions de l'enseignement supérieur agricole offrent ainsi à leurs étudiants une formidable palette de formations, en lien avec une recherche de pointe, au service des différents modèles agricoles et alimentaires. Reconnus à l'international, ils participent enfin au rayonnement de la France.

Après une période en clientèle bovine, Raphael Guatteo soutient une thèse en épidémiologie. Président du Collège européen de gestion de la santé des bovins il est également spécialisé en bien-être animal.

« Pendant 10 ans, nous avons travaillé avec l'Institut de l'élevage (Idele) dans le cadre d'une unité mixte technologique (UMT). Le but était de développer des projets entre les personnels des instituts techniques, de l'enseignement et du milieu de la recherche : rapprocher le terrain des académiques et rapprocher instituts et domaine de la recherche. Cela permet également d'acquérir des méthodes de travail communes. Aujourd'hui, le travail se poursuit hors UMT en gardant la même philosophie : travailler en multi-partenariats et répondre aux besoins du terrain. Oniris participe aussi à la constitution d'un laboratoire d'innovation territorial (LIT) dont l'objectif est de travailler à l'élaboration d'un référentiel commun bien-être animal et santé pour la filière bovine laitière. Les pratiques vertueuses permettent de valoriser les produits et de rapprocher le consommateur/citoyen du producteur. Pour ce qui est de la formation de nos étudiants, le recours à des méthodes de simulation ou de mannequins permet de contribuer au bien-être animal. »



Raphael Guatteo

Vétérinaire - Professeur en médecine et gestion de la santé des troupeaux bovins

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Oniris) Nantes (44)

Isabelle Masneuf-Pomarede

Doctorat en viticulture et œnologie, directrice scientifique

Bordeaux Sciences Agro (33)



TÉMOIGNAGES

Isabelle Masneuf-Pomarede s'oriente vers l'enseignement et la recherche après 10 ans en entreprise dans le secteur recherche et développement en œnologie. En 2001, elle devient enseignante-chercheuse et développe son activité de recherche dans le domaine de la microbiologie du vin au sein de Bordeaux Sciences Agro et de l'ISVV. Professeure responsable du département Viticulture œnologie dans un premier temps, elle est désormais, depuis 3 ans, directrice scientifique de l'établissement. « L'innovation est un volet très important dans les établissements d'enseignement supérieur. Les enseignants-chercheurs participent à différents projets de recherche partenariaux, toujours en lien avec les acteurs des filières, les instituts techniques...

L'innovation est mise au service des entreprises agricoles. Par exemple, VitiREV, Innovons pour des territoires VITIcoles Respectueux de l'Environnement, est un projet collectif autour de la viticulture durable et la sortie des pesticides, avec comme objectifs l'amélioration de la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires.

Ce projet peut se décliner sur l'agriculture en général. La valorisation des connaissances scientifiques auprès des filières est très importante pour les chercheurs qui peuvent ainsi voir appliquer sur le terrain les résultats de leur recherche. »

SIGLIER



ACSE	ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
AOP BIO	APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE BIO
ATS	ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR
BCPST	BIOLOGIE, CHIMIE, PHYSIQUE ET SCIENCES DE LA TERRE
BPE	BONNES PRATIQUES D'EXPÉRIMENTATION
BSA	BORDEAUX SCIENCES AGRO
BTA	BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE
BTSA	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
CAPA	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
CFA	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
CFPPA	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE
CNEAP	CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ
CPGE	CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES
DGER	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
DRAAF	DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DU	DIPLÔME UNIVERSITAIRE
DUT	DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
EAT	ÉCOLOGIE, AGRONOMIE ET TERRITOIRE
EHPAD	ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
ENILV	ÉCOLE NATIONALE DES INDUSTRIES DU LAIT ET DES VIANDES
ENSFEA	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSP	ÉCOLE NATIONALE DE PAYSAGE
ENVA	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT
ENVT	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE
EPLEFPA	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
EPL	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

FPCA	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE
GAEC	GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
INRA	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
INRAE	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE, ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
IRSTEA	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE
ISA	INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE
LFI	LOI DE FINANCE INITIALE
LEGTA	LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE
MAA	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MEN	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MESRI	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
MFR	MAISONS FAMILIALES RURALES
MSA	MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
ONF	OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
ONIRIS	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES-ATLANTIQUE
PCEA	PROFESSEUR CERTIFIÉ DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
PLPA	PROFESSEUR DE LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE
SAPAT	SERVICE À LA PERSONNE ET AUX TERRITOIRES
STAV	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT
SRFD	SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT
UMT	UNITÉS MIXTES TECHNOLOGIQUES
UNREP	UNION NATIONALE RURALE D'ÉDUCATION ET PROMOTION

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

LAVENTURE DU VIVANT.FR

RÉVÈLE TON TALENT

